JOURNAL

DE

LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS.

No. II.

AVERTISSEMENT.

Le public devinera sans peine que l'unique cause du retard qu'a éprouvé la publication de ce Numéro de notre Journal, a été le règne du choléra au sein de la capitale. Tout a dû être sacrifié aux soins urgens que réclamait la plus fatale des épidémies. Délivrés presque entièrement aujourd'hui de sa présence homicide, nous nous empressons de reprendre, avec une sorte de redoublement d'activité, nos travaux phrénologiques. Le troisième Numéro de ce Journal est sous presse et suivra de très près celui que nous publions aujourd'hui.

Nous possédons de nombreux matériaux pour d'autres Numéros, où nous nous appliquerons à multiplier les faits particuliers qui viennent cha-

que jour déposer en faveur des principes fondamentaux de la doctrine que nos efforts tendent à propager et à développer. L'accueil favorable que le public éclairé a fait à notre premier Numéro, et pour ainsi dire à notre début, nous est un sûr garant qu'il ne verra pas d'un œil indifférent l'importante mission que nous nous proposons d'accomplir. Le lecteur peut compter que, de notre côté, nous ne négligerons rien pour nous rendre dignes de ses suffrages.

J.-B.

SECONDE SÉANCE ANNUELLE

DE

LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS,

TENUE LE 22 AOUT 1832,

ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE GALL.

DISCOURS

SUR QUELQUES RAPPORTS

DE LA PHRÉNOLOGIE AVEC LA POLITIQUE,

PAR M. EMM. DE LAS CASES,

Président de la Société Phrénologique de Paris, Membre de la Chambre des Députés.

MESSIEURS,

Presque toutes les découvertes qui ont influé sur les destinées du genre humain sont le fruit du hasard. Celle qui fait l'objet des travaux de cette Société est due totalement au génie observateur et philosophique d'un homme : elle fait la gloire de Gall. Les grands hommes, disait Napoléon, dans un des écrits de sa jeunesse, sont des flambeaux destinés à brûler pour éclairer leur siècle. Gall, plus favorisé que ses devanciers bienfaiteurs de l'humanité, que les Socrate, les Servet, Descartes, Ch. Colomb, Harvey et tant d'autres, Gall n'a pas été persécuté, il n'a été que méconnu, que repoussé. Mânes de Galilée! vous le trouvez heureux de n'avoir recueilli que ce prix de la belle découverte dont il dotait le genre humain.

Les anciens, nos maîtres encore en tant de choses, avaient écrit sur le temple de Delphe cette devise simple, mais d'un sens si profond : « Connais-toi, toi-même. » En effet, si nous considérons ce monde sous le rapport social, l'homme et ce qui le concerne est le principe et la fin de toutes nos recherches, de toutes nos actions. L'étude de l'homme est donc de la plus haute importance, et c'est celle qui de tout temps a été le plus négligée. Dans nos institutions, dans nos maisons d'éducation, que nous apprend-on? un peu de latin, de grec, des élémens d'art et de science, quelques notions de ce qu'il plaît d'appeler philosophie; et de la science de l'homme, rien. Il semble qu'elle soit trop peu de chose pour être enseignée; et cependant c'est elle que recommandent les plus beaux génies, lorsque, arrivés à la fin de leur carrière, ils portent un regard méditatif sur leur vie écoulée. Prenez ce jeune homme de dix-huit à vingt ans, l'aigle de ses condisciples, qui quitte l'école où il vient d'être couronné, qui va entrer dans le monde et se trouver en contact continuel avec les hommes, demandez-lui ce qu'il connaît de l'homme? Je me trompe bien ou il sera tout étonné de la question. Nous connaissons le poids et le cours des planètes, les lois qui régissent les astres, et il est rare de trouver un homme qui ait quelque notion même superficielle de son organisation physique et morale.

Bacon, l'immortel Bacon, encore dans un âge tendre, avait senti que les lois du raisonnement posées par Aristote et adoptées par le genre humain, n'étaient point les véritables. Il osa abandonner Aristote et travailler à nouveau. Le succès l'a justifié. Gall, comme Bacon, entrevit que les philosophes qui avaient traité

de l'homme avaient été dans l'erreur. Il osa, et c'est peut-être un des effets les plus remarquables de son génie, il osa se dégager momentanément du joug des philosophes pour tenter une route nouvelle, sauf à revenir à eux, s'il s'égarait dans sa marche. Comme nous le disons de Bacon, la postérité dira de Gall : le succès l'a justifié.

Gall a découvert les principes de la philosophie de l'homme. Il a démontré que le cerveau était l'organe de l'âme et se divisait lui-même en un certain nombre d'organes ou facultés.

Par suite de la connaissance de ces facultés, lorsqu'un phrénologiste habile voit quelqu'un commettre une action, il sait presque à coup sûr à quelles facultés en faire remonter le principe, et est ainsi en état de porter un jugement raisonné et certain sur l'auteur de cette action; et lorsque, connaissant l'organisation d'un individu, un fait vient à se passer, il sait d'avance comment ce fait va influer, ce qu'il va produire sur la personne dont l'organisation lui est connue. Ainsi la phrénologie est la science la plus propre à nous apprendre pourquoi l'homme agit sur ce qui l'environne, et comment on peut agir sur lui. Des médecins distingués de cette société vont vous entretenir de la phrénologie sous des points de vue scientifiques. Pour moi, Messieurs, qu'il me soit permis d'examiner quelques-uns de ses rapports avec l'homme réuni en société, avec la politique.

Le premier qui se présente, et un des plus importans, est l'influence que la phrénologie doit exercer sur l'éducation. Jusqu'ici, si l'on en excepte quelques peuples anciens, l'éducation des masses a été abandonnée au hasard ou plutôt négligée à dessein, d'après cette

croyance si fausse et si erronée que l'ignorance est une garantie de stabilité pour les gouvernemens. Je ne vois aucune nation moderne chez laquelle on ait fondé l'éducation publique sur des principes qui fussent en rapport avec l'organisation sociale du pays. C'est par l'éducation que l'on peut influer en même temps sur toute une couche de la population du même âge, et ainsi travailler à modifier un peuple. La phrénologie apprendra ce secret ; elle rendra un service plus grand encore, en apprenant à reconnaître et à former des spécialités. Ce ne sont point les masses, Messieurs, qui font la réputation, la prospérité des nations ; ce sont quelques individus, en fort petit nombre, qui influent sur les masses par leurs talens ; ce sont les La Place, les Lavoisier, les Vaucanson, Buffon, Foy, Cuvier, etc., qui, chacun dans leur spécialité, ont fait avancer la civilisation, ont fait la gloire de leur pays. Une réunion d'intelligences distinguées et appliquées à leur spécialité acquiert une force et une puissance dont il est difficile de calculer l'étendue. C'est là tout le secret de deux établissemens célèbres dans des genres bien différens, par l'influence qu'ils ont exercée et qu'ils exercent sur leur siècle. L'un est la compagnie de Jésus, communément appelée Société des jésuites ; je ne le considère que comme corps enseignant : l'autre est l'École polytechnique. Certes, ce fut un puissant génie que celui qui conçut l'institution de la compagnie de Jésus. Que faisaient les pères jésuites ? Ils mettaient la phrénologie en pratique sans la connaître. Dirigeant de nombreux établissemens d'éducation, ils étudiaient les dispositions des enfans. En trouvaient-ils de remarquables, ils s'appliquaient alors à féconder les germes qu'avait déposés en eux la nature, plutôt

que de vouloir à toute force leur faire apprendre des choses pour lesquelles la nature ne les avait pas destinés; puis ensuite, ils les attachaient à l'ordre et les appliquaient à leur spécialité. Voilà pourquoi les pères jésuites ont compté parmi eux tant de gens si supérieurs dans tous les genres, pourquoi ils ont acquis une telle réputation, une telle puissance, pourquoi en peu d'années ils ont pu envahir l'Europe, pénétrer en Asie, en Amérique, même fonder des empires; et si cette société ne se fût pas abandonnée à la soif du pouvoir et des richesses, si elle ne se fût pas fait un jeu de la morale, si elle se fût limitée à l'éducation de la jeunesse, elle eût rendu d'immenses services à l'humanité.

Que fait le gouvernement, lorsque tous les ans il envoie des examinateurs pour l'admission d'un certain nombre d'élèves à l'École polytechnique? Il ne fait autre chose que d'appliquer sans le savoir les principes de la phrénologie. Il réunit de tous les points de la France les jeunes gens qui offrent le plus de probabilité pour avoir certains organes développés, entre autres l'organe des nombres, celui de la mécanique. Il perfectionne leur éducation dans ce sens et les applique ensuite à leur spécialité. Aussi quelle souche plus fertile a produit de plus illustres rejetons! Ce sont les Biot, les Poisson, les Thénard, les Arago, les Gay-Lussac! Je ne finirais pas à les énumérer. Depuis trente ans les échos de tous les coins de l'Europe répètent leur nom. Si l'on parle de quelque belle découverte, qui l'a faite? c'est un élève de l'École polytechnique. Dans nos convulsions politiques, les étrangers se sont disputé ces hommes distingués; leurs talens leur ont fait trouver asyle partout. Mais ces savans si

utiles, supposez-les employés à toute autre chose qu'à leur spécialité, ils seraient probablement restés des gens médiocres, inconnus au monde, s'ignorant eux-mêmes. L'université de Kambridge crut avoir fait merveille en envoyant Newton au parlement. Qu'y fit Newton ! Ce grand homme se borna à écouter. On cite qu'il n'ouvrit la bouche qu'une fois, ce fut pour dire à un huissier de fermer une fenêtre qui l'incommodait. C'est que Newton était astronome, mathématicien, chimiste, physicien, beaucoup d'autres choses ; la nature ne l'avait point fait homme d'état. On voit combien est fertile en résultats ce principe de l'application des individus à leur spécialité. C'est un des principaux secrets des grands hommes, c'est un de leurs puissans moyens de gouvernement. C'est en allant chercher partout des talens spéciaux qu'ils savent, pour ainsi dire, étendre et multiplier leurs propres facultés. C'est ainsi qu'ils font et font faire de grandes choses.

Ce choix des spécialités, la phrénologie nous donne les moyens les plus exacts de l'exécuter. Depuis plusieurs années, l'active et habile nation anglaise met cette découverte en pratique. Plaise au destin que l'Europe n'apprenne pas, à ses dépens, les immenses conséquences qui doivent résulter d'une pareille application ; je ne crois pas qu'on puisse les calculer !

Mais passons à un autre sujet.

Les facultés de l'homme sont nombreuses. Depuis celles qui sont purement affectives, tout-à-fait animales, jusqu'à celles qui sont purement intellectuelles, il y a beaucoup d'intermédiaires. Les premières dominent ce malheureux qui passe sa vie à la porte d'une taverne ; les secondes font qu'un La Place mesure le

ciel, qu'un Montesquieu écrit *l'Esprit des Lois*, qu'un Sully, qu'un Colbert, régénèrent la France: entre le grand homme et l'homme vulgaire il y a des nuances à l'infini. Mais il est un fait qu'établit la phrénologie; je ne le discute point, je n'en recherche point la cause, je l'adopte, parce qu'il est démontré, parce qu'il est palpable.

Les économistes représentent ce qu'ils ont appelé la pyramide des fortunes. Ils supposent la plus grande fortune d'un pays formant le sommet d'une pyramide; au-dessous d'elle, viennent se grouper par couche les autres fortunes, dans leur ordre décroissant. Plus elles deviennent petites, plus leur quantité numérique augmente, plus la pyramide s'élargit; de manière que les prolétaires, la classe la plus nombreuse, viennent former sa base. Eh bien! Messieurs, la phrénologie démontre que ce que les économistes établissent pour la classification des fortunes, s'applique parfaitement à la classification des intelligences. Que ce soit la faute du peu de diffusion des lumières, du manque d'éducation, ou quelqu'autre cause que ce soit, toujours est-il vrai, qu'au-dessous des Colbert, des L'Hopital, des Sully, des Montesquieu, des La Place, qui occupent le sommet de la pyramide intellectuelle, viennent se ranger les autres intelligences; de telle manière que, comme on l'a vu pour les fortunes, le nombre des individus augmente, à mesure que les facultés intellectuelles deviennent moins prédominantes; de sorte que la base de la pyramide se trouve formée de la classe immense du vulgaire.

Telle est la vérité que nous dévoile la phrénologie. Je n'en connais pas, Messieurs, de plus féconde en application, plus riche en conséquence. Tout système

social qui ne la prendra pas pour base de son organisation, pourra calculer les limites de son existence, et prévoir le moment de sa fin. Il serait hors du sujet de déduire ici ces conséquences, chacun pourra le faire ; cependant qu'il me soit permis d'en indiquer une.

Cette vérité nous donne la clé d'une foule de problèmes historiques. Par exemple : Pourquoi aucun gouvernement ochlocratique n'a-t-il pu, je ne dirai point, se prolonger, mais même s'établir momentanément ? Pourquoi aucun gouvernement démocratique considérable n'a-t-il pu durer ? C'est que dans l'un et dans l'autre, la classe dominante se composait d'une couche trop inférieure de la pyramide intellectuelle ; que la masse d'intelligence qui présidait à la direction sociale, n'était pas assez considérable, assez puissante, pour qu'il y eût condition de conservation et de stabilité.

Mais je m'arrête. D'autres personnes ont à vous entretenir de sujets d'un haut intérêt.

Nos laborieux et pénétrans voisins ont senti tout le parti que l'on pouvait tirer de la phrénologie. Aussi, depuis quelques années, vingt-trois sociétés se sont établies en Angleterre. A leur tête s'élève la Société d'Edimbourg, et son chef, M. G. Combe. Presque toutes se sont distinguées par de nombreux et vastes travaux. Rendons-leur hommage, Messieurs ! Dieu merci, la science ne connaît pas les petites et mesquines rivalités nationales ! Remercions-les, au nom de l'humanité, de ce qu'ils ont fait pour elle. Non seulement les particuliers se sont associés, mais le gouvernement a secondé leurs efforts. Une chaire a été créée, à l'institution royale de Londres, et la phré-

nologie fait maintenant partie, en Angleterre, de l'instruction publique.

Si je reporte les yeux sur ce qui se passe en France, quelle différence ! Mon cœur en souffre pour mon pays. Et cependant la France est le lieu où tout abonde pour faire prospérer la phrénologie. Deux Sociétés sont encore dans leur enfance ; le gouvernement paraît ignorer que la phrénologie existe. C'est à vos travaux, Messieurs, qu'il est réservé de le lui apprendre. Forcez-le, par ce noble moyen, à vous reconnaître, à vous seconder. Espérons qu'alors, les connaissances phrénologiques se propageant dans les diverses classes de la société, porteront ces fruits annoncés par l'illustre Gall, et que doit appeler de tous ses voeux le véritable ami du genre humain.

DE LA PHRÉNOLOGIE

APPLIQUÉE

A L'AMÉLIORATION DES CRIMINELS;

NOTE LUE A LA SÉANCE ANNUELLE

PAR M. APPERT.

MESSIEURS,

En acceptant l'honneur de soumettre à l'assemblée mes observations sur la *Phrénologie appliquée à l'amélioration des criminels*, j'ai moins consulté mes faibles connaissances que le désir de répondre à cet indulgent appel : aussi me bornerai-je à citer des faits que j'ai recueillis dans mes visites aux bagnes et aux prisons du royaume. Je ne me permettrai pas de prononcer sur l'ensemble des principes de la doctrine de Gall : exempt de préjugés et persuadé qu'il faut dans une semblable question ne décider qu'avec certitude, je laisserai à vos lumières, à votre expérience, le soin de cette délicate solution.

La question dont j'ai à vous entretenir est une des plus intéressantes qui s'offre à la méditation du philosophe : elle se lie à tout ce que l'humanité a de plus sacré, au bonheur et à la moralité des peuples ; car l'étude de la physiologie du cerveau doit conduire à l'origine des maladies de l'esprit, et certes on ne peut

appeler autrement celles dont je vais vous soumettre l'analyse.

Un prisonnier âgé de vingt-cinq ans était au bagne de Toulon lorsque je visitai cet établissement; il obtint par sa conduite la remise du reste de sa peine, et plusieurs personnes estimables me le recommandèrent. Arrivé à Paris, il trouve de l'ouvrage comme maçon, loge avec sa sœur dont le mari est condamné à perpétuité. Il veut être son soutien et placer sa nièce dans une école, *parce qu'il faut*, dit-il, *qu'elle reçoive une bonne éducation*. Pendant plus d'un an ce libéré ne mérite aucun reproche. Il pense à faire quelques économies et me prie de les lui conserver.

Frappé de ce retour au bien, je consens, après de vives instances de sa part, à recommander à l'inépuisable bonté d'une auguste princesse cette nièce chérie, et désormais elle est à l'abri de la misère et de la corruption. Peu de jours après, ce malheureux vient achever chez moi un léger ouvrage. Une somme en or se trouve sur ma cheminée : on m'appelle dans une autre pièce; il reste seul et respecte ma confiance. Le soir, dégagé du sentiment de reconnaissance qui l'avait sans doute retenu le matin, il commet un vol avec effraction dont la valeur n'excédait pas trois francs, et se fait condamner à vie.

Un autre malheureux, ne pouvant résister au désir de faire l'aumône, volait à des personnes aisées des sommes qui ne dépassaient jamais 20 ou 30 fr. chaque fois qu'il en trouvait l'occasion.

Lorsque je le vis en prison, il m'expliqua que, suivant lui, les gens riches ne faisaient pas assez pour les pauvres, et qu'il ne croyait pas être criminel en disposant lui-même de leur superflu. Pendant ses déten-

tions réitérées, il demandait avec instance à être garçon infirmier pour continuer son espèce de bienfaisance, et là ses économies étaient destinées à soulager les malades confiés à ses soins. Lui se contentait du pain noir de la prison, renonçait même à ses rations de vin et à une partie de ses vivres pour les donner à ceux qu'il jugeait les plus malheureux.

Le condamné Petit, qui vient d'être exécuté au bagne pour assassinat, avait arrêté sur la grande route un pauvre marchand de vins et lui avait pris 300 fr. qu'il venait de toucher. Il ne lui fit aucun mal; mais la peur empêcha le marchand de reprendre sa route et il se sauva jusqu'à Amiens.

Petit, après avoir marché une demi-heure, entra pour se rafraîchir au premier cabaret qu'il rencontra sur son chemin. Une femme seule était au comptoir, lui servit à boire et lui demanda machinalement s'il n'avait pas vu son mari. « Je n'attends que le moment d'accoucher, c'est pourquoi il est allé recevoir 300 fr. Je suis bien inquiète, car c'est tout ce que nous possédons. Le médecin est à une lieue d'ici. Si j'accouchais, que deviendrais-je? » Petit, sans lui dire un mot de sa rencontre, a pitié d'elle, lui rend le sac de 300 fr. et court avertir le médecin, qui en effet arrive à temps.

Lors de ma visite au bagne de Brest, je remarquai à l'infirmerie un condamné qui, de son propre mouvement avait adopté le fils d'un de ses compagnons d'infortune, mort récemment : c'était avec ses modiques épargnes qu'il entretenait cet orphelin. Il lui enseignait à lire et à écrire, et jamais en sa présence les conversations des criminels n'étaient immorales et capables de corrompre ce jeune cœur.

Lorsque je demandai à ce condamné ce qu'il désirait

que je fisse en sa faveur, il s'empressa de me recommander son enfant adoptif, faisant une entière abnégation de sa position actuelle et de son avenir. Aujourd'hui l'élève a grandi; son instruction et surtout sa moralité le font chérir des officiers de la marine, qui, l'adoptant à leur tour, lui ont déjà fait faire plusieurs voyages dont le résultat a tellement développé son intelligence, qu'il peut maintenant espérer une carrière honorable.

Malheureusement la liberté rendue à son premier protecteur n'a pas été ce qu'on pouvait en espérer, et à cette heure celui dont nous venons de tracer le vertueux dévoûment est de nouveau en prison sous le poids d'une accusation capitale.

Au même bagne, on me désigna un jeune homme qui ne pouvait pas voir l'or sans éprouver le plus vif désir de le voler. Je voulus l'éprouver, et lui remis dans cette intention ma bourse, contenant quelques pièces de 20 fr. et d'autres monnaies, en le chargeant de payer pour moi les objets fabriqués au bagne et que je venais d'acheter. Lorsqu'il eut rempli sa commission, j'acquis la certitude qu'il ne m'avait rien dérobé; mais aussi, en me remettant la bourse, il me dit en souriant: « Vous m'avez soumis à une rude épreuve; pour tout autre je n'aurais pu résister. » Cet homme n'avait pas le même penchant quand il s'agissait d'un autre métal.

Dans la même salle, je remarquai un condamné, dont le teint et la maigreur exprimaient une tristesse et une langueur peu naturelles. Je lui en demandai la cause; et comme il hésitait à répondre, un camarade qui était près de lui me dit froidement: « Il ne vivra » pas long-temps, s'il continue, car il ne mange ni

» ne boit pour payer les mois de nourrice de son en- » fant. » En entendant cette confidence de grosses larmes coulèrent dans les yeux du condamné, et je n'eus pas besoin de le questionner davantage pour être convaincu qu'il était un excellent père.

Un notaire de province, d'une excessive avarice, ayant commis un crime entraînant la peine des galères, préféra dix années de fers au sacrifice de 2,000 fr., que l'on exigeait pour retirer la plainte. Il trouverait moyen, disait-il, de faire au bagne de fortes économies. En effet, il vit absolument comme les autres galériens, et il a 30,000 fr. de rente.

Si nous voulons porter nos regards sur de plus grands criminels, nous verrons des contrastes encore plus étonnans. Là, c'est un condamné à mort qui demande à être seul avec moi dans son cachot, et qui, loin de m'exprimer des regrets, m'avoue qu'il a tué parce qu'il aime à répandre le sang humain; et à côté de cette férocité, il me recommande avec instance sa mère, ses enfans, avec lesquels il n'a jamais pu vivre en paix lorsqu'il était libre.

Signalerai-je aussi ces faits qui, étudiés avec persévérance fourniraient de bien utiles leçons? L'homme couvert de tous les crimes, des plus ignobles infamies, ne trahira pas le secret d'un ami : il sacrifiera sa vie pour sauver celle d'un complice. Auprès des divers degrés de la plus indigne perversité, on verra souvent un cœur reconnaissant, et même une âme sensible à quelques infortunes.

Vous parlerai-je, Messieurs, des études à faire sur les jeunes criminels? Vous dirai-je qu'un de ces malheureux enfans, à peine âgé de 12 ans, a déjà la triste célébrité d'un Cartouche, et que ce nom lui est donné

par ses camarades. C'est pour cette classe d'infortunés qu'une bienveillante et royale protection s'est fait sentir. La reine des Français adoptant, dans sa pieuse sollicitude toutes les misères, a voulu qu'une maison spéciale fût consacrée à recueillir ces enfans plutôt égarés que coupables. C'est dans cette prison surtout que vos observations, vos conseils pourraient exercer la plus heureuse influence, et c'est au nom de ces pauvres enfans, que je sollicite vos savantes recherches.

Si je voulais vous parler de tout ce que j'ai vu, j'abuserais trop des momens que vous m'avez déjà consacrés. Je vous citerais Castaing, Contrafatto, Sainte-Hélène, Saint-Clair, Daumas-Dupin, Léger, et tant d'autres grands criminels, qui tous, par l'organisation de leurs crânes, confirmaient la doctrine de notre illustre fondateur. Je n'affligerai pas vos esprits, en vous peignant l'ardente passion d'une jeune et belle personne, qu'un amour aveugle décide à s'avouer coupable d'un crime qui fait tomber sa tête sur l'échafaud, et que son amant seul a commis : amant, qui loin d'être ému d'une tendresse aussi héroïque, reçoit indifféremment mes avis, mes prières qui, peut-être, eussent sauvé sa victime.

En résumant ces diverses observations, l'utilité de la phrénologie appliquée à l'amendement des criminels, ne peut être révoquée en doute, et nous n'hésitons pas à la regarder comme un puissant moyen d'introduire les réformes si nécessaires au régime de nos prisons. En effet, si l'on parvient à acquérir la certitude que les organes cérébraux se fortifient en raison de telle ou telle direction donnée par l'éducation ; il sera démontré que la classification des détenus suivant leur degré de culpabilité, leur âge, leurs penchans,

pourra devenir le plus utile auxiliaire des améliorations morales que réclament tous les amis de l'humanité. L'abolition de la marque, l'établissement d'écoles, d'ateliers, de maisons de refuge pour les libérés, des asiles pour leurs femmes et leurs enfans; tels sont, avec une sage application de la doctrine de Gall, les principes sur lesquels nous voudrions voir instituer de nouvelles prisons, qui pourraient alors s'appeler véritablement des *maisons de correction*.

Les réformes que le Code pénal vient de subir, celles que la civilisation ne peut manquer d'y introduire encore, sont autant de motifs qui doivent encourager vos travaux, provoquer vos recherches et nous consoler de l'état déplorable dans lequel gémissent plus de 40,000 coupables; et, si la morale publique, si l'humanité, et disons, si la justice, ne nous faisaient une loi de porter une sérieuse attention à l'amendement des criminels, la société qui les reçoit dans son sein après l'expiration de leur captivité, nous imposerait l'obligation de chercher à les rendre meilleurs, car leur liberté devient toujours un nouveau et dangereux fléau pour elle.

En terminant cet exposé, Messieurs, permettez-moi une dernière citation que j'ai déjà faite dans un autre rapport, et qui sera une nouvelle preuve de l'influence que peut avoir une grande et noble action sur la conduite des criminels.

« Lorsque le peuple, fatigué de quinze années
» d'oppression, voulut enfin reconquérir ses libertés,
» les prisons de Paris furent ouvertes à sa voix. Des
» hommes menacés du dernier supplice, d'une con-
» damnation perpétuelle ou infâmante, suivirent
» leurs libérateurs au milieu des dangers, et, comme

» eux, ne quittèrent le combat qu'après la victoire
» populaire. Pendant les trois journées, aucun crime
» ne fut commis par ces évadés, et tous ont repris leurs
» chaînes.

» Une telle conduite ne pouvait rester sans récom-
» pense, et la clémence royale a payé la dette de la
» patrie, en sauvant la vie aux unes et l'honneur aux
» autres. »

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,

PAR M. CASIMIR BROUSSAIS, *Secrétaire-Général.*

MESSIEURS,

Il y a un an, qu'à pareille époque, je suis venu ici vous faire part de nos premiers efforts pour l'étude et la propagation de la phrénologie ; vous avez applaudi à nos intentions, vous avez encouragé nos premiers essais ; c'est un devoir pour nous, aujourd'hui, de vous rendre un compte exact des travaux qui nous ont occupés depuis. Si vous les trouvez légers dans la balance, ne soyez point trop prompts à nous condamner. Accusez ce formidable fléau qui nous a si cruellement ravagés, qui nous enlève encore tous les jours de malheureuses victimes ! Médecins que nous sommes, pour la plupart de nous, nous avons couru au secours des mourans, au lieu d'aller tranquillement causer phrénologie. Est-ce vous qui nous ferez ce reproche de notre conduite ? Nous nous sommes précipités là où l'humanité réclamait les secours de notre art ; nous avons lutté pour soulager les uns, pour arracher les autres à une mort certaine, oubliant et les jours et les heures de nos réunions, sacrifiant les loisirs de l'étude aux tristes exigences d'un temps de désastre. Tels sont, pour cette année malheureuse, nos premiers

titres à votre bienveillance ; nous comptons sur eux plus que sur tous les autres, et votre sympathie, nous n'en saurions douter, par avance nous a déjà absous.

La précédente année, nous nous étions occupés d'organiser notre société, de réunir des associés zélés pour la phrénologie, et de perfectionner nos règlemens. Celle-ci, il nous restait encore de ces travaux préliminaires qui dévorent un temps précieux, et à la nécessité desquels on ne saurait cependant échapper. Notre règlement n'était pas assez large, il était à refaire, et un grand nombre de nos séances ont encore été occupées à des discussions relatives à ce sujet. Bien des difficultés matérielles existaient ; elles ont été surmontées, et par la suite, aucune entrave de cette nature ne pourra plus mettre obstacle à des travaux plus sérieux et plus profitables à la science.

Plusieurs questions importantes ont été agitées dans nos réunions ; j'en citerai quelques-unes.

Vous vous souvenez du Mémoire du docteur Sarlandière sur les anfractuosités cérébrales. Bien qu'il ait été vivement combattu, il méritait attention ; car, tout en confirmant la doctrine de Gall sur les organes du cerveau, il tendait à détruire la partie cranioscopique de la phrénologie. En effet, l'examen du crâne n'est intéressant pour nous, qu'en ce qu'il nous donne l'image de la forme du cerveau contenu dans son intérieur : mais si, comme le docteur Sarlandière croyait en avoir fait quelquefois la remarque, un organe du cerveau, par ses replis sur lui-même, pouvait avoir un grand développement, sans occuper beaucoup d'étendue, il n'imprimerait au crâne aucune trace qui pût le faire reconnaître à l'extérieur. Il nous serait, par conséquent, impossible de juger des facultés des

hommes, pendant leur vie, et tout le mérite de notre science se réduirait à déterminer, un cerveau étant donné, quelles étaient les facultés de l'individu auquel il appartenait. Ainsi, la phrénologie perdrait toute son utilité pratique ; ainsi, elle n'aurait pas d'application aux actes de la vie et aux rapports des hommes entre eux ; ainsi, elle serait sans influence sur l'éducation. Il faut dire cependant, Messieurs, que notre collègue avouait lui-même que ses objections portaient seulement sur des cas exceptionnels, et qu'elles ne pouvaient détruire des règles fondées d'ailleurs sur d'innombrables observations. Mais ces fatales objections n'en venaient pas moins substituer le doute à la certitude, et remplacer des principes par des conjectures. Heureusement qu'un fait fondamental et décisif restait inébranlable, c'est que, chez tous les hommes supérieurs par une faculté ou un penchant dominant, toujours on a rencontré des circonvolutions cérébrales larges et développées, avec une saillie du crâne correspondante. Les observations de notre collègue avaient sans doute été faites sur des hommes moins marquans, ou sur les facultés desquels on s'était trompé, durant leur vie, comme il arrive souvent à des amis prévenus favorablement et à des admirateurs passionnés. L'erreur, dans ce cas, est d'autant plus facile, que les personnes que l'on juge, outre un mérite spécial, ont beaucoup d'activité et de savoir-faire ; elles parlent de tout, s'occupent d'une foule de choses différentes, et paraissent universelles. Elles le paraissent aux yeux du vulgaire, mais non pas aux yeux du savant. L'erreur est facile en phrénologie, comme en toute autre science, mais elle peut se rectifier ; car il y a des principes certains fondés sur des masses de faits.

D'ailleurs, la discussion élevée par M. Sarlandière n'a point été sans utilité. Il est bon que, de temps en temps, des articles de foi soient battus en brèche par des hommes consciencieux; car alors, ou bien ces croyances sont encore mieux consolidées par la défense, ou bien elles sont rectifiées en ce qu'elles peuvent avoir de trop général ou d'erroné. Je le dirai donc franchement, les objections de M. Sarlandière ont peut-être prouvé qu'il y avait des perfectionnemens possibles en cranioscopie, dans cet art de juger les facultés, d'après la conformation du crâne, et en cela, elles peuvent avoir été utiles.

Une autre discussion, soulevée par le même membre, ne vous intéressera pas moins que la précédente. Convaincu par l'observation de plusieurs faits marquans, notre collègue nous fit part de sa conviction que les organes se développent par l'exercice des facultés, et que la forme du crâne est modifiée par ce développement. Rien n'est plus vrai, et cette vérité n'est pas nouvelle; c'est une de celles que l'esprit observateur de Gall avait saisies, et sur lesquelles il a le plus insisté; mais elle ne saurait être confirmée par trop de faits, car elle est d'importance première. Sans elle, quelle influence la phrénologie pourrait-elle avoir sur l'éducation? aucune. Mais s'il est vrai qu'à force d'exercer la faculté du calcul, par exemple, ou celle de la musique, ou telle autre que vous voudrez, vous fassiez acquérir à l'organe qui y correspond, un volume beaucoup plus fort, et si vous doublez la force de la faculté, l'art de l'éducation sera de faire servir, par une manœuvre habile (pardonnez-moi l'expression), un ensemble d'organes à pousser à l'action celui que l'on veut fortifier. Tel est, ou plutôt, tel doit être l'art de

l'instituteur. Formons des vœux pour que ces vues si sages et si bienfaisantes, que nous devons à la phrénologie, soient enfin mises en pratique chez nous, comme elles le sont déjà en Angleterre.

Vous vous souvenez, sans doute, de ce commentateur des livres sacrés, livré depuis vingt ans à des méditations religieuses sur les miracles et autres mystères de la religion catholique, qui nous fut présenté par le même membre de notre Société. Vous savez que par suite de ses travaux opiniâtres, ce professeur était tombé dans un commencement de paralysie, et que notre collègue, dirigé par une saine doctrine médicale, éclairée de la phrénologie, le guérit par des émissions sanguines faites à la base du crâne, et par l'application de la glace sur le sommet de la tête, sur ces organes mêmes de la persévérance et du merveilleux, dont l'action portée trop loin était devenue maladie. Vous avéz vu ce savant, et vous avez constaté que la conformation de son crâne confirmait pleinement nos doctrines.

Je vous rappellerai encore ce Granié, sur lequel nous avons eu des communications si importantes. Granié, condamné à mort pour meurtre de sa femme, dont il était jaloux, et d'un de ses compagnons de détention, qui avait eu l'imprudence de le plaisanter; plein d'audace d'ailleurs, et ne reculant devant aucun obstacle, puisqu'il se barricadait chez lui contre la force armée, et que, dans la prison même, quand on se présenta pour le garroter, il s'apprêtait à se défendre, disant que « fussent-ils cent, il les défiait tous; » Granié ayant la conviction que s'il mourait sur l'échafaud, ses biens seraient confisqués, et que ses enfans se trouveraient dans la misère, résolut de se laisser

mourir de faim, et réussit dans son projet, après soixante-trois jours d'abstinence, conservant sa raison jusqu'à la fin. Malheureusement, Messieurs, nous n'avons pas encore reçu le moule de sa tête, que l'on a promis de nous envoyer, mais je trouve dans la notice publiée sur lui par un des médecins qui l'ont observé et suivi, M. le docteur Desbarreaux-Bernard, un passage qui satisfait à notre curiosité de phrénologistes : « Développement très marqué des parties postérieures du crâne, y est-il dit, relativement à l'affaissement des parties antérieures; saillies très prononcées au-dessus et à la partie postérieure des conduits auditifs externes; épaisseur remarquable de tous les os du crâne. » Vous l'entendez, Messieurs, la masse postérieure du crâne, affectée aux passions, aux instincts, aux penchans, est largement développée; la partie antérieure, consacrée aux facultés intellectuelles, est affaissée au contraire. Chez cet homme, les facultés morales et intellectuelles, dont la culture a d'ailleurs été complètement négligée, ne seront pas assez fortes pour contrebalancer l'influence des passions, et ces passions le porteront à des excès qu'il ne saura pas réprimer. En effet, l'éducation n'a point développé chez lui de contrepoids à leur fâcheux empire, et elles le domineront d'autant plus que les circonstances au milieu desquelles il se trouvera lui fourniront plus d'alimens. Les saillies prononcées au-dessus et à la partie postérieure des conduits auditifs externes, ces organes de l'instinct carnassier et de la rixe ou du combat, excités par la jalousie, portent Granié à assouvir sa rage avec atrocité, et lui inspirent assez d'audace pour résister, par sa seule force, à des forces mille fois supérieures.

Mais l'organe de l'amour des enfans siége aussi à la partie postérieure de la tête ; il était fort chez Granié ; aussi, ce malheureux, au milieu même de ses emportemens les plus féroces, soignait-il ses enfans avec tendresse; aussi, pour assurer l'avenir de ces êtres chéris, après avoir massacré leur mère, se laissait-il mourir de faim, pour qu'un infâmant échafaud ne les privât point de l'héritage de ses biens. Époux féroce, père digne de pitié, après l'excès le plus horrible de sa passion jalouse, il meurt pour ses enfans. L'éducation aurait-elle donc été impuissante chez ce malheureux? non, certainement; et cet amour paternel, habilement dirigé, aurait pu servir à diminuer l'influence des mauvais penchans, et à fortifier la raison si faible chez lui, mais aussi, il faut l'avouer, si complètement délaissée. Instituteurs, hommes d'état, apprenez de la phrénologie à élever les hommes et à vous servir d'eux !

Détournons nos yeux, Messieurs, d'un si horrible, d'un si désolant spectacle, et jetons un instant nos regards sur les restes inanimés de deux amis, de deux jeunes poètes déjà connus par leurs ouvrages, et auxquels leur mort devait donner encore plus de renom. J'emprunterai à la notice de notre collègue Sarlandière quelques détails.

Victor Escousse était à peine âgé de vingt ans; il était grand, blond, d'un teint vermeil, d'une figure ouverte, d'un abord gracieux, toujours gai, parfois très enfant. Auguste Lebras, son ami, âgé de dix-huit ans, était au contraire sérieux, méditatif, d'une belle figure pâle, ne riant jamais, solennel dans son langage et circonspect dans ses mouvemens. Le premier se fit connaître d'une ma-

nière éclatante par la pièce de *Faruch*, puis, par celle de *Pierre III;* il composa ensuite, avec Lebras, *Raymond*, drame dans lequel tous deux avaient conçu l'idée d'intéresser par les seuls sentimens du cœur. Escousse avait le travail facile, traçait ses rôles à grands traits, improvisait ses compositions à table, à la promenade, au spectacle; Lebras, au contraire, travaillait lentement, s'enfermait, réfléchissait longtemps avant d'écrire, et remaniait sans cesse ce qu'il avait composé. Celui-ci pensait à l'avenir, formait des projets, parlait d'un sort futur, et espérait y trouver des compensations aux misères de cette vie; celui-là, au contraire, ne songeait pas au lendemain, ne voyait rien au-delà de cette vie, aimait à obliger son semblable, mais se souciait peu de la gloire. Ils tenaient peu à la vie l'un et l'autre: Escousse, parce que c'était chose légère à ses yeux; Lebras, parce qu'elle ne lui donnait pas ce qu'il en attendait. Ils résolurent tous deux de la quitter le même jour, à la même heure, dans le même lieu. Ils moururent dans les bras l'un de l'autre: Escousse, entraîné par Lebras, sans regrets comme sans espérance; Lebras, par dépit et certain d'un sort meilleur dans un monde plus parfait. Comment ces deux hommes, de caractères si différens, vécurent-ils dans une si étroite intimité? Comment mirent-ils tous deux ensemble un terme à leur existence encore si courte? Leur organisation nous explique et leur vie et leur mort. Escousse dont la partie antérieure du front, ainsi que les parties latérales supérieures du crâne, était développée, avait de la vivacité d'esprit, de la pénétration et beaucoup de poésie; ses parties postérieures, inférieures et supérieures, étaient faibles au

contraire; aussi, avait-il peu de ces sentimens affectueux qui nous attachent à la vie, et ne montrait-il ni persévérance ni vénération. Lebras, dont le front est plus développé en bas qu'en haut, est par conséquent plus observateur, et d'un esprit moins vif et moins saillant. Ses parties postérieures, supérieures et inférieures, sont diversement développées; il a l'amour des enfans et celui des lieux, l'attachement et l'amour-propre saillans; beaucoup de persévérance, d'esprit de justice et de vénération, mais point d'espérance. Telles sont les remarques phrénologiques qui ont été faites par M. Sarlandière. Elles nous laissent encore beaucoup à désirer certainement, et ne sauraient remplacer l'examen du crâne même, ni d'un moule en plâtre, mais enfin elles nous éclairent. Quelle n'aurait pas été ici, surtout dès l'enfance, l'influence d'une éducation éclairée qui aurait stimulé sans cesse, et de mille manières différentes, l'action des parties les plus faibles de leur cerveau! Quelle prise, dans leurs facultés éminentes, à l'action des moyens qu'un instituteur doit avoir à sa disposition! et ces deux jeunes gens distingués vivraient sans doute encore.

Je ne chercherai pas à vous analyser le mémoire de M. Mondière sur un cas de perte de mémoire, ni les observations qui ont été faites de vive voix sur différens points de phrénologie et à l'occasion de différens crânes qui nous ont été soumis. Vous avez remarqué, à notre dernière séance encore, cette conformation du crâne d'un chef de Bédouins renommé par sa méchanceté. A l'organe de la domination et à ceux des penchans les moins nobles se joignent chez lui une étroitesse du front remarquable, indice de son défaut

presqu'absolu de facultés intellectuelles, et une saillie des plus prononcées des parties latérales inférieures, siége de l'instinct carnassier, de la propriété et de la ruse.

C'est par la comparaison d'un grand nombre de têtes que l'on s'instruit en phrénologie : vous en voyez un certain nombre devant vous, c'est le commencement de notre collection et nous nous proposons de l'augmenter par un choix éclairé. Nous possédons aussi, quoique en bien petit nombre, quelques têtes d'animaux que nous devons à l'un des membres que nous avons eu la douleur de perdre récemment.

Ne croyez pas, Messieurs, que ces collections de crânes d'animaux soient moins utiles que celles de crânes humains. Il existe entre tous les êtres vivans et animés de grandes analogies d'organisation. Cette branche de notre science, qui comprend l'étude du cerveau chez les différens animaux et les facultés qui en dépendent, s'appelle *Phrénologie comparée*, c'est-à-dire qui compare les animaux à l'homme. L'homme en effet, comme le premier des animaux, est aussi le plus parfait d'organisation : le métaphysicien le distingue du reste des êtres animés par ce qu'il appelle la raison ; le phrénologiste recherche de quelles conditions organiques dépend la manifestation de cette raison, ou plutôt des facultés morales et intellectuelles qui la constituent ; et, par la phrénologie comparée, il trouve, dans la différence d'organisation entre l'homme et les animaux, la cause de la supériorité du premier et des facultés qui lui sont propres à lui seul.

Cette question de sa supériorité générale, tout importante qu'elle était à résoudre pour le physiologiste, ne pouvait cependant l'être d'une manière satisfaisante

que par la phrénologie. De combien d'erreurs n'était-elle pas embarrassée ! et que de temps et d'efforts heureux ne fallait-il pas pour en découvrir la solution ! Depuis plus de vingt siècles, l'on savait que le cerveau est l'organe de l'intelligence ; Pythagore y avait placé le siége de l'âme ; par une conséquence qui paraissait naturelle, on affirma que le cerveau de l'homme est plus grand que celui de tous les animaux, et c'est à cette supériorité de volume qu'on attribua la supériorité de son intelligence. Cette opinion fut celle d'une série de siècles suivans, et cependant rien n'était plus contraire à la vérité. Les travaux des modernes ont prouvé que le cerveau de l'éléphant et celui de la baleine sont plus volumineux que celui de l'homme. Certainement l'intelligence de l'éléphant est admirable, celle de la baleine est bien connue des marins hardis qui vont lui déclarer la guerre ; mais enfin, quelque merveille que l'intelligence de ces animaux nous présente, elle n'en fait pas ce que l'on appelle des êtres raisonnables, et l'homme reste le roi de la nature avec un cerveau moindre qu'une foule de ses sujets. Il s'est trouvé aussi que le singe et le chien avaient moins de cerveau que l'âne et le bœuf, qui vraiment ne peuvent lutter d'intelligence avec les premiers. Enfin les animaux les plus petits, avec des cerveaux pour ainsi dire microscopiques, nous offrent les merveilles les plus étonnantes. L'abeille et la fourmi, par leur admirable industrie, protestent contre cette fausse opinion.

Cette erreur démontrée, il en fallait détruire une autre. Le cerveau de l'homme n'est-il pas le plus grand de tous les animaux, non plus considéré d'une manière absolue, mais relativement au volume de son corps ? Cette nouvelle opinion paraissait fondée sur un

assez grand nombre de faits, mais il a fallu encore qu'elle croulât devant une observation plus complète : il a été prouvé que différens animaux, entre autres le moineau, la linotte et différentes espèces de singes, ont, proportionnellement à leurs corps, plus de cerveau que l'homme.

Restait à savoir si, chez l'homme, cet organe n'était pas du moins le plus fort relativement à l'ensemble des nerfs. L'anatomie comparée a encore réfuté cette opinion.

Qu'y avait-il donc à faire pour déterminer la raison organique de la supériorité de l'homme ? Il restait à considérer le cerveau, non plus en masse, mais comme un composé d'organes, et à montrer que, dans une masse cérébrale, il faut distinguer la partie consacrée à la manifestation de l'intelligence de celle affectée aux facultés instinctives ; que ce qui caractérise l'organisation de l'homme, c'est le développement de la première, et que, quelque volumineux que soit le cerveau d'un animal, quel que soit son rapport avec le volume du corps ou des nerfs, il manque toujours des organes propres des facultés supérieures, et que, s'il l'emporte par le volume sur celui de l'homme, ce n'est que par ceux de l'animalité. Quel scrupule pourrait arrêter maintenant dans l'étude de la phrénologie? On craignait que, par nos travaux, nous ne rabaissassions l'homme au-dessous de l'animal, et voici qu'au contraire c'est nous qui découvrons, qui montrons du doigt, dans son organisation même, la raison évidente, la raison palpable de sa supériorité sur tous les êtres de la nature.

Voilà des faits positifs, voilà des principes, voilà une science, en voilà du moins la base, la base iné-

branlable; il ne s'agit plus que d'élever l'édifice; nous sommes déjà sûrs qu'il ne manquera pas par les fondemens. C'est dans le superbe ouvrage d'un de nos membres honoraires; de M. le docteur Vimont, sur la *Phrénologie humaine et comparée*, qu'il faut contempler les détails si instructifs de l'organisation du cerveau dans les différentes classes d'animaux. Ce phrénologiste, plein de sagacité et de persévérance, après avoir formé une collection de plus de trois mille têtes d'animaux et avoir étudié, jour par jour, les mœurs de plus de quinze cents d'entre eux, a, sur cette masse imposante de faits, composé l'ouvrage monumental dont nous nous honorons comme ses compatriotes, et qu'il serait à désirer, pour le bien de la science, de voir placé par le gouvernement dans les principales bibliothèques de France. Rien n'est plus beau de dessin, rien n'est plus frappant de vérité que les planches qui représentent jusqu'aux plus minutieux détails de la conformation du crâne et du cerveau des plus petits animaux vertébrés; et rien n'était plus nécessaire et plus indispensable ici que l'exactitude parfaite des dessins, car la moindre erreur de burin entraînait de suite une série de conséquences erronées, et portait la confusion dans l'exposition de la doctrine. Par son immense collection et par son important ouvrage, M. Vimont s'est élevé au premier rang des phrénologistes. Élève de Gall, il a adopté ses découvertes après les avoir mises en doute; il a sanctionné ses principes, mais il a fait plus, il a, pour ainsi dire, créé la phrénologie comparée. En effet, Messieurs, bien que Gall eût étudié les animaux, bien que son ouvrage fourmille de faits relatifs aux instincts si merveilleux, à l'intelligence si étonnante d'un grand nombre d'entre

eux; bien qu'il insiste sur la prédominance de quelques organes chez plusieurs espèces; bien que souvent ses plus forts argumens généraux soient empruntés à l'histoire naturelle des animaux, il ne paraît pas avoir disséqué un grand nombre de leurs cerveaux; il n'en représente que fort peu dans son grand ouvrage: il n'établit l'organe ou les organes prédominans, ainsi que leurs signes extérieurs, que pour quelques-uns seulement et non pour toutes les classes. Ce serait en vain que l'on chercherait ailleurs la science de la phrénologie comparée, elle ne se trouve ni dans les traités des phrénologistes allemands, ni dans ceux des phrénologistes anglais; tout au contraire, quand les uns et les autres ont voulu parler phrénologie comparée, le peu d'étendue de leurs recherches les a induits dans des erreurs, et d'ailleurs aucun d'eux n'a traité le sujet *ex professo*.

Il appartenait à celui qui avait recueilli, comparé et méthodiquement classé plus de trois mille têtes d'animaux, d'établir la phrénologie comparée sur ses véritables bases, d'en déterminer les particularités et de relever les erreurs de ses prédécesseurs. Une première question était à résoudre: en est-il des animaux comme de l'homme, et le crâne représente-t-il, chez eux, comme chez lui la forme du cerveau? Cette loi souffre ici quelques exceptions. Il est quelques classes d'animaux dont le développement de certaines parties osseuses s'oppose à ce rapport exact. En effet, bien que les os qui entrent dans la composition du crâne des animaux soient les mêmes que ceux qui forment celui de l'homme, tantôt un certain nombre de ceux-ci ont disparu, tantôt ils se sont agrandis, ils ont diminué, ils se sont rapprochés ou écartés suivant

12

le développement des sens et de la masse encéphalique. Cependant, principe fondamental en phrénologie comparée, ce sont toujours, chez les animaux comme chez l'homme, les mêmes portions du cerveau qui sont affectées aux mêmes facultés intellectuelles ou instinctives. Il fallait donc une étude spéciale pour reconnaître, dans chaque classe, les organes intérieurs, d'après la conformation extérieure. C'est en cela que M. Vimont a fait faire de si grands progrès à la science ; il a étudié les instincts, les habitudes, les mœurs de différens animaux ; et, après avoir noté les actes les plus saillans de chacun d'eux, il a cherché quel était chez eux l'organe prédominant. Par cette étude, il est arrivé à découvrir pourquoi le castor construit si habilement sa cabane ; pourquoi, de deux chiens, de deux chevaux de même espèce, l'un est si facile à instruire et si docile à la voix de son maître, tandis que l'autre n'apprend rien de ce qu'on lui enseigne ; pourquoi celui-ci est si doux, celui-là si méchant ? Quoi de plus curieux que le fait de ce chien, qui, amené de Rouen à Caen en voiture, s'en retourna seul à Rouen chez son maître, après avoir été tenu enfermé deux jours ! Chez cet animal, l'organe des localités est extrêmement développé. Voyez l'ampleur de la cavité crânienne de ce chien qui étonnait par son intelligence, et l'étroitesse de celle de cet autre chien qui était véritablement idiot. Prenez deux animaux de même genre, dont l'un sauvage et l'autre apprivoisé, et vous verrez une différence remarquable dans la conformation de leur crâne ; vous reconnaîtrez par exemple toujours et infailliblement sur la partie antérieure de la tête du canard voyageur une saillie infiniment plus forte que celle du canard domestique. La femelle, chez l'espèce

des singes si connus par leur amour pour leurs petits, présente un développement par prolongation de la partie postérieure du crâne, qui contraste avec le peu de saillie de cette partie chez le mâle.

Nous ne citerons pas d'autres faits, mais nous rapporterons ici les principes généraux qui résument à-peu-près les travaux de M. Vimont.

Ire. *Proposition anatomique.* La surface interne du crâne des animaux de la famille des *carnassiers* (la tempe exceptée), présente une conformation correspondant exactement aux élévations formées par les circonvolutions du cerveau.

IIe. La surface externe du crâne des *rongeurs* est lisse et répond parfaitement à la forme du cerveau chez ces animaux, chez lesquels il n'y a pas de traces de circonvolutions. Les dépressions ou cavités dans le crâne indiquent les parties du cerveau qui sont les plus développées.

IIIe. Le crâne de tous les *oiseaux* (excepté quelques oiseaux de proie, comme le *strix flammea* et *s. otus*), est en parfaite harmonie avec la forme de leur cerveau : la surface interne du crâne est aussi lisse que l'encéphale ; plusieurs dépressions indiquent les portions les plus développées du cerveau.

Ire. *Proposition physiologique.* Plus la partie antérieure et inférieure de l'os frontal des quadrupèdes et des oiseaux est développée, plus ces animaux sont perfectibles.

IIe. Tous les animaux qui se distinguent par un grand attachement pour leurs petits ont la partie du crâne située sur les côtés de la suture pariétale, vers le tiers interne et postérieur de l'os pariétal, plus

développée que ceux qui n'ont cette faculté qu'à un faible degré !

IIIe. Chez les animaux voyageurs, et spécialement dans la classe des animaux de passage périodique, la partie du crâne placée au-dessus et en arrière du bord de l'orbite est développée à un haut degré; quelques-uns présentent un tel développement de l'organe qui donne aux animaux la faculté de se guider eux-mêmes (celui de la localité), que le bord de l'orbite paraît arqué et arrondi.

IVe. Tous les animaux qui se nourrissent de chair, ou qui ont un penchant à la destruction, ont un développement particulier du crâne qui correspond à cette faculté. Ainsi tous les animaux de proie, sans exception, ont la portion squammeuse de l'os temporal sensiblement saillante : nous citerons, par exemple, le tigre, le chat, le renard, la bellette, l'hermine.

Il n'entre pas dans mon plan de vous donner de plus amples détails de phrénologie comparée, et j'engage tous les phrénologistes à étudier sérieusement l'ouvrage de M. Vimont. Ils y trouveront d'ailleurs encore les faits les plus intéressans relatifs aux têtes nationales. Quelle source de réflexions que cette différence d'organisation du cerveau correspondant exactement aux différences de facultés intellectuelles, de mœurs, de penchans! Mais je dois m'arrêter.

Tels sont, Messieurs, les sujets qui nous ont occupés pendant l'année malheureuse qui vient de s'écouler. Notre bibliothèque s'est enrichie de plusieurs ouvrages utiles et de beaucoup de plâtres importans, et par la collection des six volumes du *Journal de phrénologie d'Édimbourg* que nous nous occupons d'analyser ; nous se-

rons bientôt au courant des travaux de nos sœurs les sociétés phrénologiques d'Angleterre.

Je ne terminerai pas sans vous dire un mot de nos relations extérieures. Nous comptons en Angleterre, en Écosse, en Italie et même dans l'Inde, des membres qui s'honorent d'appartenir à notre Société. Je ne vous rapporterai pas ici tous les témoignages d'intérêt et de fraternité qu'ils nous ont donnés, je me permettrai seulement de vous faire entendre quelques passages de deux lettres de M. G. Combe d'Édimbourg, le premier des phrénologistes de l'Angleterre.

« Votre journal, nous dit-il dans une lettre du » 9 mai dernier, possède un grand mérite ; vos écrits » et l'introduction sont calculés pour produire le meil- » leur effet sur l'Europe. J'ai vu surtout avec satis- » faction que votre société plaçait les avantages mo- » raux de la phrénologie au plus haut degré de l'échelle » de son importance. Je pense que c'est précisément la » science que votre pays et le mien réclament avant » tout aujourd'hui.... La pensée est maintenant libre » en France et en Angleterre ; mais les systèmes po- » pulaires de religion ne supportent pas les investi- » gations de la raison, et sont par conséquent insuf- » fisans pour guider l'esprit public dans la marche » du progrès social ; et, malheureusement, il n'y a » pas de philosophie, excepté la phrénologie, pour » suppléer à leur défaut. En conséquence, les esprits » des hommes intelligens et bien pensans agissent en » grande partie sans le secours d'une charte ou d'un » compas moral ; et il est impossible de leur en pro- » curer, si ce n'est en leur présentant une saine phi- » losophie de l'entendement. Si notre science, avec ses » applications, était enseignée dans les écoles primaires

» et les colléges, cela mettrait fin aux convulsions de la » société civilisée, parce que les hommes découvri» raient que la moralité est une loi de leur nature et » une condition indispensable de leur bonheur; et » l'on chercherait le bien-être général comme le seul » moyen d'obtenir celui de chacun en particulier. »

Je livre ces réflexions philosophiques à vos méditations; elles n'ont pas besoin de commentaires, mais je ne puis m'empêcher de vous citer encore une phrase du même auteur : « Votre nation, dit-il dans une autre » lettre (26 septembre 1831), est pratique par carac» tère, et son exemple influencera le monde. »

La France répudiera-t-elle cette gloire que lui réserve sa rivale? Non, Messieurs, non; et continuant l'œuvre qu'elle avait commencée par la guerre, mais plus tranquille et plus sage, elle portera chez l'étranger, sous l'égide de la paix, les bienfaits du perfectionnement et de l'amélioration sociale. Quant à nous, Messieurs, nous revendiquerons notre part de cette glorieuse entreprise, nous ne céderons pas devant les premières difficultés, nous ne reculerons pas devant les premiers obstacles; mais, fermes dans nos projets, parce que nos intentions sont loyales et notre but bienfaisant, nous nous empresserons de réunir nos forces et de serrer nos rangs pour soutenir l'œuvre commencée, et nous nous occuperons sans relâche à développer, défendre et propager les vérités utiles de la phrénologie.

FAITS ET OBSERVATIONS

LUS

A LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS.

OBSERVATIONS CRANIOLOGIQUES

FAITES A BOURBON,

SUR LE NOIR NOMMÉ NARCISSE,

APPARTENANT A M. LAB..........;

PAR M. LE DOCTEUR RICHY.

Le 15 novembre 1829, je fus appelé par un de mes voisins, qui savait que j'avais étudié en médecine, pour donner les premiers soins à un de ses noirs, qui venait d'être blessé. Il avait reçu, en se battant contre un autre noir à qui il voulait voler une caisse que ce dernier portait, un coup sur la tête, qui avait détaché une partie du cuir chevelu, l'auricule gauche de son ligament supérieur, et enfin déterminé une fracture comminutive des os du crâne. La plaie s'étendait dans toute la longueur du bord inférieur du pariétal gauche, et les fragmens d'os appartenaient à ce même bord, et à celui du temporal dans sa partie supérieure. Ce dernier os était de plus éclaté longitudinalement.

M. Mérandon, chirurgien de marine, fut appelé; il reconnut avec moi la blessure, et nous procédâmes au traitement et au pansement convenables (1).

(1) Une fraction de la partie écailleuse du temporal fut retirée.

Cet esclave appartenait à l'espèce dite à Bourbon *Malgache*, originaire de Madagascar, était d'une taille au-dessous de la moyenne, assez corpulent, avait le cou très court et très fort; ses veines jugulaires, et en général tout le système veineux externe, étaient chez lui très prononcés. Ses yeux, petits, mais saillans, étaient habituellement injectés. Son appétit tenait de la voracité; et, contre l'usage des noirs, accoutumés à vivre de riz ou de légumes, ou d'un peu de poisson salé, il préférait la viande salée, qu'il mangeait rôtie et relevée encore par du piment. Il paraissait âgé de vingt-cinq ans environ (1). Tels furent les premiers renseignemens que je recueillis de son maître, qui n'en était propriétaire que depuis plusieurs mois.

En peu de temps (2), cet esclave se trouva assez bien pour qu'il pût se lever et se livrer à quelques travaux intérieurs dans la maison de son maître.

Vers le dix-huitième jour de sa maladie, je le trouvai avec un fer placé à l'une de ses jambes, et j'appris que ce noir ayant voulu s'échapper, son maître n'avait pas eu d'autre moyen de le retenir qu'en le mettant aux fers. Je parlai à M***., qui me dit en effet que ce noir, *ne respirant que vengeance*, était déterminé à aller tuer celui qui l'avait blessé; que son maître précédent ne l'avait vendu que parce qu'il était querelleur et quelquefois d'une férocité sans exemple; que lui M***. ne l'avait acheté que parce qu'il l'avait

(1) L'âge des noirs est rarement connu d'une manière exacte dans les colonies, surtout pour ceux qui proviennent de traite.

(2) Je n'ai pas cru devoir rapporter ici les détails du traitement qui a été suivi, et qui n'ont rien présenté d'intéressant.

obtenu à un prix très modéré, et que le destinant aux travaux pénibles de sa maison, il avait espéré dompter la violence de son caractère.

Ce rapport de M***. m'engagea à observer attentivement la forme extérieure du crâne de l'esclave, autant que me le permettraient les bandages qui alors enveloppaient sa tête, mais me promettant bien de l'examiner avec le plus grand soin après sa guérison.

Je retournai donc à la case du noir, et je voulais commencer dès ce moment mes observations. Je m'aperçus que les bandages frontaux avaient glissé et n'étaient plus maintenus que par le bonnet de laine dont sa tête était recouverte. La compression exercée sur la partie blessée était presque nulle, et je m'occupai premièrement de remettre l'appareil en bon état. Son maître m'accompagnait et lui reprocha avec un ton très sévère ses méchantes intentions.

Quel fut mon étonnement lorsque, environ deux heures après ce pansement, on vint m'avertir de la part de M***., que le noir pleurait, *se désolait comme un enfant*, et voulait absolument obtenir le pardon de son maître, jurait qu'il se conduirait bien à l'avenir, et qu'il ne rechercherait jamais son ennemi! Dans la soirée, M***. vint me chercher; son noir était, disait-il, dans un état de fureur et presque de rage, *ne parlait que de tuer et de boire du sang*. Je trouvai l'esclave couché, garroté sur son lit; il avait tous les symptômes d'une fièvre exaspérée. Je crus convenable de le saigner, et cette opération faite, je voulus m'assurer de nouveau de l'état du bandage de sa tête. Il me parut trop serré, je le relâchai un peu; la nuit fut calme, et le lendemain le malade était mieux et plus tranquille que la veille à pareille heure.

La plaie ne commença à se fermer franchement que le vingt-troisième jour, et ce ne fut qu'alors que je pus faire les remarques suivantes :

Le front est très déprimé à sa partie supérieure ; il ne fuit pas en arrière comme celui de la plupart des noirs de son espèce ; il est assez bombé antérieurement. Les deux régions temporales présentent une saillie extrêmement prononcée et dans presque toute leur étendue, mais plus particulièrement vers le bord externe de l'arcade surcillière et obliquement, répondant, suivant le docteur Gall, aux organes du sens de la propriété et du sens des arts. La partie correspondant au penchant au meurtre est celle qui a été atteinte par le coup ; les désordres qu'il a causés n'empêchent pas de reconnaître un développement très marqué dans cette partie. Le crâne est aplati dans toute sa surface supérieure. La région occipitale ne présente rien de remarquable.

Ce que je savais du caractère de cet esclave justifiait bien son penchant au meurtre et sa férocité, mais il me restait à savoir si les deux saillies observées témoignaient en effet des dispositions réelles. Son maître me dit que se contentant de l'employer à aller chercher de l'eau et à frotter des chambres, il ne lui connaissait aucun *talent*. Quant au vol, il n'avait jamais remarqué qu'il eût plus de penchant que la plupart des noirs à dérober, et la viande salée paraissait seule exciter des désirs qu'il avait quelquefois satisfaits, mais sans excès. Peu éclairé par ces renseignemens, je pris des informations auprès du commandeur (1), et je dé-

(1) On appelle ainsi dans les colonies, l'esclave, chef de la bande, qui est chargé de surveiller tout un atelier de noirs.

couvris ici une partie des faits que je recherchais, et qui étaient ignorés de son maître, à qui je les appris ensuite.

Ce noir, tous les matins, devait rouler une barrique jusqu'à l'une des fontaines de la ville, où il la remplissait. La rue qu'il avait à parcourir était sur un plan assez incliné, et il la descendait lorsque son tonneau était vide; ce n'était donc qu'au retour qu'il devenait très pénible de le rouler. Il imagina alors (et je dois croire que l'idée ne lui est pas venue d'un autre noir, puisqu'aucun appareil de ce genre n'est employé dans le pays) de construire un charriot de la forme de ceux que les brasseurs emploient pour porter un ou deux quartauts de bière dans les rues de Paris. Il y ajusta d'abord quatre cylindres en forme de rouleaux, puis il reconnut que deux seraient suffisans et rendraient la progression plus facile en raison d'un frottement moindre. Il perfectionna ainsi sa machine, bien qu'elle fût grossière encore sous beaucoup de rapports. Dans la maison, c'était lui qui se chargeait toujours de réparer les meubles qui servaient aux domestiques ou dans les dépendances. Sa case était garnie de tablettes, suspendues sur des cordes, et les quatre pieds de son lit étaient plongés dans de petits augets creusés par lui, et qu'il remplissait de temps en temps d'eau salée, quand il ne pouvait avoir du vinaigre. Il prenait, disait-il, ces précautions, pour empêcher les fourmis, les cancrelats (blattes), et les cent-pieds (scolopandres) de venir se nicher dans ses effets. Je voulus en savoir davantage; je consultai son ancien maître, qui l'avait acheté au débarquement d'une traite, dix ans auparavant. Il était alors dan un état complètement sauvage, et il fut appliqué à la

pioche; mais il se forma assez vite et apprit, malgré son maître et les commandeurs chargés de le surveiller, à se servir adroitement des outils de charpentier. Son maître ne s'était refusé à ce qu'il prît cet état, que parce qu'il craignait de le voir armé d'instrumens tranchans. La férocité de son esclave lui était connue, et dans ses rixes avec les autres noirs de l'habitation, il avait ordinairement l'avantage, par suite de son adresse à porter les coups, et surtout par son intrépidité. Il avait été une fois chargé de fouetter un de ses semblables, et il s'était acquitté de cette tâche avec une telle violence, que le malheureux coupable resta pour mort sur le lieu de l'exécution. C'était lui qui tuait les cochons, et là se bornait son savoir de boucher; il laissait à d'autres le soin de les préparer et de les saler pour provisions, mais il réclamait toujours avec instance l'emploi d'égorgeur. Quand il pouvait attraper vivante une scolopandre, il ne manquait pas de la glisser dans le vêtement de quelqu'un de ses camarades, et sa joie éclatait quand il le voyait violemment mordu par cet insecte. Du reste, il ne passait pas pour être voleur, et il était même réputé assez fidèle.

Je demeurai donc convaincu de l'existence à un haut degré chez cet homme, de l'instinct carnassier, d'un développement remarquable du sens des arts et de la mécanique industrielle; et je n'attribuai qu'à l'ossification très prononcée dans cette partie la saillie que j'avais d'abord attribuée à l'organe du sens de la propriété.

Plus tard, une circonstance remarquable se présenta d'elle-même. Vers la fin de sa guérison, et dans le but de hâter la cicatrisation de la plaie, ce noir mit en forme de cataplasmes des compresses imbibées de

tafia (d'arrack). Il en résulta sur la peau nouvellement formée une irritation qui gagna les parties plus profondes et détermina (je le pense, du moins) une sur-excitation de l'organe sous-jacent. Mon opinion est fondée sur ce que sa fureur éclata de nouveau, au point qu'on fut obligé de l'attacher dans sa case, pour être sûr qu'il n'allât point commettre un crime. Je fus encore appelé cette fois par M***. ; je prescrivis des cataplasmes et des lotions émollientes; l'exaspération cessa bientôt par ce moyen : mais, un jour, ayant exercé une compression trop forte, je déterminai encore une fois les phénomènes rapportés ci-dessus, et dont je pus alors mieux comprendre la cause. Je maintins le bandage serré pour en calculer les effets, et il ne fallut pas plus de quatre heures pour amener le noir à une sorte de stupeur et d'imbécillité. Le bandage desserré ramena l'état habituel; et lorsque la guérison fut tout-à-fait complète, j'engageai M***. à faire conserver à son noir un mouchoir dont le second tour comprimerait légèrement le cerveau dans cette partie. Je ne suis pas parvenu à adoucir d'une manière sensible le penchant destructeur de cet homme; mais, nombre de fois, j'ai pu reconnaître que lorsque son mouchoir étant trop court, il se serrait trop la tête, il provoquait sur lui-même un sentiment de torpeur qui le fatiguait beaucoup jusqu'au moment où il détachait son mouchoir.

Jusqu'au mois de mars 1830, bien que l'humeur violente de ce noir ne fût pas changée, elle ne se manifesta pas par des actes extérieurs, et aucune plainte ne fut portée contre lui.

Peut-être serait-il possible, avec l'aide d'une compression graduée au moyen d'une vis, de paralyser une

fatale disposition, que l'organe mis à nu, en quelque sorte, permettrait d'atteindre ?

Peut-être, dans des circonstances semblables, pourrait-on stimuler, exciter, au moyen d'agens extérieurs irritans, une faculté d'un ordre supérieur.

Ce sont des faits physiologiques qu'il serait bien intéressant d'observer dans toutes les circonstances où les membranes du cerveau sont découvertes sur le vivant.

OBSERVATIONS PHRÉNOLOGIQUES

SUR

UNE FRACTURE DU CRANE,

PAR M. ROBOUAM.

CORNU (Louis), âgé de trente-cinq ans, cocher de fiacre, d'une taille de cinq pieds trois pouces, très fortement musclé, fit, vers le 10 mars dernier, une chute du siége de sa voiture sur le pavé. La partie postérieure latérale droite et un peu supérieure de la tête supporta seule tout le poids du corps. Il en résulta une plaie de deux pouces environ de longueur, avec une forte contusion de ses bords et des parties molles environnantes, et selon toute apparence, avec une félure du pariétal. Cette plaie fut lavée et pansée avec de l'eau salée, et sans aucun autre moyen, le malade put, au bout de quelques jours, reprendre ses occupations habituelles. Au bout de quinze jours, la plaie fut cicatrisée; mais bientôt on remarqua que le malade était devenu paresseux, dormeur; tous les jours, on était obligé de l'éveiller pour aller à son travail; il se plaignait en outre de douleurs continues et fortes à la tête, surtout au-dessus de l'œil gauche. Chaque jour, il voyait diminuer son activité, ses forces et l'appétit. Malgré ces accidens et l'invitation réitérée de ses amis, qui l'engageaient à venir me voir et à se reposer, il continua son métier et ne vint point me consulter.

Le 28 mai, deux mois et demi environ après sa

chute, sur les quatre heures de l'après-midi, il stationnait rue Louis-le-Grand; comme à son habitude depuis son accident, il s'endormit, et au bout de quelque temps, on le vit glisser et tomber à terre, comme une masse. Ses amis accourent, le relèvent, le secouent violemment, mais ne peuvent le réveiller qu'incomplètement; ils l'interrogent, et ce n'est qu'avec peine qu'ils parviennent à en obtenir une réponse, et cette réponse est toujours le mot *oui*. Ils le prient de se soutenir, de marcher, mais aussitôt qu'ils l'abandonnent, les jambes fléchissent, et il tombe comme un corps inerte. Justement alarmés, ses amis le mettent dans une voiture et le conduisent à sa demeure, rue du Faubourg-Saint-Martin, no. 215.

Un médecin est aussitôt appelé; il fait raser les environs de la cicatrice, ordonne d'y appliquer un cataplasme émollient, et de donner un pédiluve sinapisé. Il dit qu'il lui semble inutile de recourir à des moyens plus énergiques, que l'état du malade est presque désespéré, qu'une opération seule peut le sauver.

A minuit, je suis appelé, et voici dans quel état je trouve le malade. Il est couché sur le dos et paraît dormir d'un profond sommeil; en le secouant violemment il écarte un peu les paupières et les ferme aussitôt; les pupilles sont très dilatées et presqu'immobiles. Si je l'interroge, je parviens, après plusieurs demandes, à obtenir une réponse qui est toujours le mot *oui*, qui est prononcé avec difficulté. La face est colorée, et les vaisseaux du cou et du cuir chevelu turgescens; sur la partie postérieure et un peu latérale droite de la tête, en partie sur la protubérance pariétale, on remarque une cicatrice ayant deux pouces environ de longueur; les parties molles qui la consti-

tuent et l'environnent sont tuméfiés, et sous la cicatrice l'os fait saillie; il offre là une espèce de crête. En pressant dans ce point, on arrache de sourds gémissemens au malade, qui y porte la main, ainsi que sur l'arcade orbitaire gauche. La sensibilité est obtuse; il faut pincer assez fortement le malade pour le faire remuer; au reste, elle semble égale des deux côtés; il meut également, quoiqu'avec peine, les extrémités gauches et droites. En priant à plusieurs reprises, je parviens à lui faire tirer la langue; elle est humide et blanche, et n'est pointillée ni à ses bords, ni à son sommet; elle ne dévie point. Le ventre est souple, indolent, la respiration lente, le thorax sonore, les poumons parfaitement perméables; les battemens du cœur sont lents, réguliers; le son et l'impulsion naturels. Le pouls large et résistant donne de 45 à 47 pulsations par minute.

L'absence de la paralysie et de quelques autres symptômes, jointe à ce que je viens de noter, me firent penser qu'il n'y avait point d'épanchemens purulens circonscrits, soit aux points correspondant à la fêlure du pariétal, soit au lieu du contre-coup, mais seulement une congestion sanguine générale, une inflammation partielle des parties du cerveau situées immédiatement derrière la partie du pariétal félé, et au point diamétralement opposé correspondant aux portions orbitaires du sphénoïde et du coronal, positivement aux lieux que Gall a assignés aux organes des mots et du langage. Partant de cette idée, et ayant affaire à un sujet vigoureux et jeune, je pensai qu'une médication antiphlogistique et dérivative très active, devait être employée et pourrait seule triompher des accidens. Une saignée de quatre palettes (une livre)

fut immédiatement pratiquée. Une demi-heure après, soixante sangsues furent appliquées, savoir, vingt sur la cicatrice et quarante derrière les oreilles. Deux heures après la chute des sangsues un lavement purgatif fut administré.

A cinq heures du matin j'étais auprès du malade; le trouvant à-peu-près dans le même état, je n'hésitai point à appliquer un large séton à la nuque; je le laissai bien saigner. J'ordonnai qu'à huit heures un bain de pied fortement sinapisé fût donné; qu'à dix heures on fît prendre un lavement purgatif, et qu'à midi on mît quarante nouvelles sangsues, tant sur la cicatrice qu'à la base du crâne. Tout cela fut ponctuellement exécuté.

Le soir, sur les neuf heures, je revis le malade; son état était notablement amélioré; on me dit que depuis le matin il n'avait pas été endormi; qu'il avait paru reconnaître tous ses amis; que le mot *oui* était prononcé plus facilement; que parfois, lorsqu'il ne répondait pas à la question, on entendait un léger *si*. L'examen du malade me confirma ce rapport; j'observai de plus qu'il comprenait parfaitement toutes mes questions, mais ne pouvait y répondre. Je le priai de me montrer avec la main les parties qui lui faisaient mal; il la porta sur l'arcade orbitaire et l'œil gauche, et sur la cicatrice de la plaie; je lui dis que puisqu'il me répondait *oui* à toutes les questions qui lui étaient adressées, il voulût bien, s'il me comprenait, me serrer la main quand ce serait *oui*, et ne pas le faire quand il devrait répondre *non*. De cette manière j'acquis la certitude qu'il m'entendait parfaitement, et que les points de la tête sus-nommés étaient seuls douloureux. Je lui demandai s'il souffrait plus en arrière

qu'en avant; il ne me serra pas la main, mais la porta sur l'arcade orbitaire gauche. Je retournai la question; il me serra la main, porta la sienne sur l'œil gauche, et prononça d'une voix forte : *Oui.*

Cette observation me parut doublement intéressante, et pour la médecine pratique et pour la phrénologie.

J'observai que le pouls s'était rapproché de son état normal; au lieu de quarante-sept pulsations, il en offrait soixante; il était encore plein et résistant. J'ordonnai trente nouvelles sangsues, savoir, dix derrière chaque oreille et dix au devant de l'oreille gauche.

Le lundi matin 30, mon malade était encore mieux. Trouvant la langue blanche et humide, etc., je pensai qu'une dérivation sur le canal intestinal pouvait être avantageuse; j'ordonnai deux onces de sulfate de soude.

Le soir, je trouvai mon malade parfaitement bien. Dans la journée, il avait conté à ses amis, avec un peu de peine, il est vrai, ce qui lui était arrivé dans la matinée du 28 mai. Je lui demandai s'il souffrait quelque part; il n'accusa plus de douleurs que vers l'arcade orbitaire gauche. Je le priai de me dire si c'était extérieurement ou au dedans, profondément; il répéta en bégayant que c'était profondément.

Pendant quelques jours on a continué les pédiluves sinapisés, les lavemens purgatifs; une seconde fois on est revenu au sulfate de soude, mais une once seulement a été administrée. Bientôt on a commencé à donner un peu de bouillon.

Enfin, le 6 juin notre malade était tout-à-fait rétabli; seulement, chose qui n'avait jamais existé auparavant, il avait encore un peu de difficulté à trouver

certains mots, et ne pouvait les prononcer sans bégayer. Le 10, cette difficulté avait totalement cessé. Il nous a demandé s'il pouvait sans crainte aller passer quelques mois à la campagne; nous l'y avons engagé, en lui conseillant d'entretenir son séton, de vivre sobrement, d'user de temps en temps des lavemens et des pédiluves irritans, et de se faire tirer du sang s'il éprouvait des engourdissemens, des envies de dormir, etc.

A son retour, le malade viendra me voir ; alors, Messieurs, j'aurai l'honneur de vous le présenter; et si vous jugez que l'observation que je viens de vous présenter le mérite, nous ferons mouler sa tête.

Je ne ferai que peu de réflexions sur cette observation ; elle prouvera quelle peut être l'efficacité d'une médication antiphlogistique et dérivative dans certains cas, et semble fortifier l'opinion de Gall sur l'existence d'un organe des mots et du langage; elle semble prouver aussi que ces organes siégent dans les parties cérébrales qu'il a indiquées.

SUR QUELQUES POINTS

DE

PHYSIOLOGIE CÉRÉBRALE;

PAR M. RICHY.

Le 29 décembre 1829, M. Bouillaud, notre collègue, fit à l'Académie de médecine un rapport sur un mémoire de M. Caffort, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Narbonne. — Ce mémoire se composait de six observations cliniques relatives à des maladies du cervelet. L'une de ces observations est particulièrement remarquable pour la phrénologie, en ce qu'elle confirme l'opinion émise par Gall, que le cervelet est le siège de l'instinct de l'amour physique. Voici le fait sur lequel elle repose.

Un tisserand, âgé de vingt-cinq ans, affecté d'une carie scrofuleuse au poignet, est tout-à-coup saisi d'un délire érotique; il veut se précipiter sur chaque sœur de l'hôpital; il est dans une continuelle érection. Les saignées, la diète, les rafraîchissans calment cet état; mais le malade reste dans un état de nostalgie et meurt au bout de trois mois.

A l'autopsie, on trouva, au-dessous des tégumens du crâne, au niveau de l'angle supérieur de l'occipital, une exsudation albumineuse très étendue, l'arachnoïde légèrement lactescente en plusieurs points et adhérant au cerveau, vers le milieu du sinus longitudinal supé-

rieur. Cerveau sain; arachnoïde du cervelet fortement injectée, et substance grise de cette partie encéphalique ramollie et presque diffluente.

M. Caffort conclut que si l'on ne peut, d'après ces observations, affirmer que le cervelet est l'organe de l'amour physique, comme le voulait Gall, au moins ils sont contraires à l'opinion de ceux qui font de cette partie encéphalique le foyer de la sensibilité (Foville), ou l'organe présidant aux mouvemens de station et de progression (Rolando, Flourens), ou enfin l'*organe de la musique*, suivant M. Bennati.

Cette communication m'engage à prier M. Bouillaud de faire connaître à la société le résultat des autres observations de M. Caffort, dans ce qu'elles peuvent avoir d'intéressant pour la phrénologie, et à demander l'envoi du prospectus de la Société au docteur Caffort, qui pourrait devenir un précieux correspondant (1).

Le docteur Wetter, médecin allemand, a consigné dans un recueil médical intitulé *Rheinisch Westphalische Jahrbücher*, plusieurs observations d'hydrocéphale. Je citerai particulièrement le tome III de ce Recueil.

Les malades, à leur entrée à l'hôpital, présentaient les caractères suivans et communs à presque tous. État d'hébêtement, nulle lésion externe, les yeux fixes, la pupille dilatée, coma plus ou moins prononcé, et

(1) Dans le rapport que j'ai fait à l'Académie sur le travail de M. Caffort, j'ai montré que les observations qu'il a recueillies tendaient principalement à prouver que le cervelet joue un rôle important dans le mécanisme de la station et de la progression; ce qui n'empêche pas que l'organe en question ne soit affecté à d'autres usages et particulièrement à celui que Gall lui assigne.

J. B.

difficulté ou quelquefois même *impossibilité d'articuler les mots.*

Le pronostic de cette maladie étant toujours fatal, quand elle a pris un certain développement, le docteur Wetter a résumé ainsi qu'il suit les signes qu'il a observés, pour éclairer le diagnostic.

Les malades accusent d'abord un malaise qu'ils ne peuvent définir ; un mal de tête violent survient bientôt, ordinairement d'un seul côté, et *comme résidant au fond de l'orbite de l'œil*, qui est spasmodiquement rétréci ; gonflement remarquable sous les yeux.

Le docteur Wetter a remarqué en outre que la difficulté d'articuler les mots se combinait toujours avec un état douloureux et morbide des yeux et des parties environnant l'orbite. La vue et l'ouïe sont très sensibles ; des mouvemens convulsifs et le délire amènent ensuite l'état comateux, etc.

Un menuisier travaillait à réparer le siége sur lequel se place le postillon de certaines diligences ; il tombe, et dans sa chûte, heurte violemment du front la roue de la voiture. Pendant près d'une demi-heure, il reste sans connaissance, perd beaucoup de sang, et après quelques jours de diète, deux saignées, il peut reprendre ses travaux ; mais il était loin d'avoir repris son état normal. Il ressentait dans la région frontale une douleur peu vive, mais continuelle, avec exacerbation irrégulière. Peu-à-peu ses fonctions intellectuelles s'affaiblirent, et chez lui la mémoire comme l'attention disparurent presque complètement. C'était avec peine que l'on fixait ses idées sur une chose, et la question que vous lui adressiez était souvent oubliée à l'instant même. Ses urines et ses matières fécales souvent s'échappaient à son insçu ; non qu'il

n'eût plus la faculté de les retenir, mais parce qu'il semblait ne pas y songer. Ses membres inférieurs, sans être paralysés, ne pouvaient exécuter que des mouvemens très bornés. Le malade succomba, au mois d'avril 1829, et l'on trouva, dans l'étendue d'un pouce environ, un ramollissement profond de l'un et l'autre lobes antérieurs du cerveau ; dans les mêmes points, les membranes étaient considérablement épaissies et comme cartilagineuses. (Louis-Arsène Orillard. Thèse. *Propositions de médecine et de chirurgie.* Paris, 1831, No. 15, P. 21.)

EXTRAITS

DES JOURNAUX ÉTRANGERS

SUR LA PHRÉNOLOGIE,

PAR M. C. BROUSSAIS.

1.

JOURNAL DE PHRÉNOLOGIE D'ÉDIMBOURG.

Ier. VOLUME. — DÉCEMBRE 1823. — AOUT 1824.

DANS l'*Introduction*, on donne une idée de l'opposition que la phrénologie a trouvée à son établissement en Angleterre et en particulier à Édimbourg. Les rédacteurs de la *Revue d'Édimbourg*, alors souveraine arbitre dans la littérature et les sciences, lui déclarèrent une guerre à outrance, et cherchèrent, par tous les moyens possibles, à la décrier et la ridiculiser. Cependant la phrénologie ne succomba pas; l'ouvrage de M. G. Combe, publié en 1819, ses cours continués tous les ans depuis 1822, et plusieurs adhésions données par différens journaux et des hommes distingués de la Grande-Bretagne, finirent par l'emporter sur la calomnie, les injures et les grossièretés.

Tel est le sort de la vérité : on la méprise d'abord, on l'attaque ensuite, et l'on finit par céder devant elle. ainsi a marché la phrénologie en Angleterre, ainsi

elle a marché en France : dans l'un et l'autre pays, l'obstacle le plus réel à ses progrès, a été l'ignorance complète où l'on est resté de cette science ; pour qu'elle triomphe, il faut qu'elle soit connue, et c'est pour atteindre ce but que le *Journal d'Édimbourg* a été publié.

NUMÉRO 1er.

Le premier article est une bouffonnerie contre les ennemis de la phrénologie, sous forme d'une pétition des métaphysiciens, qui s'efforcent de prouver que la phrénologie est l'abomination de la désolation, et qu'il est urgent, pour le plus grand bien de la métaphysique, qu'elle soit anéantie, et que Gall et Spurzheim soient bannis de ce monde.

Le second article est intitulé : *Attaques récentes contre la phrénologie* ; nous en traduirons une partie.

L'auteur montre comment la phrénologie, d'abord accueillie par le dédain, a bientôt obtenu une sérieuse attention, puis est arrivée à rallier autour d'elle une foule d'hommes distingués, à mesure qu'elle a été mieux connue et que les faits se sont accumulés pour en prouver la certitude. Ces faits n'ont point été réfutés par les antagonistes de la phrénologie, parce qu'ils sont positifs et faciles à vérifier tous les jours : aucun fait opposé n'a encore été sérieusement avancé ; et pour donner une idée de l'évidence des premiers, l'auteur choisit pour sujet de développement un organe et la faculté qui en dépend.

« Nous commencerons, dit-il pag. 25, par donner une idée de l'évidence sur laquelle Gall fonde sa croyance à l'existence de l'organe et du penchant qu'il nomme *instinct carnassier*, et que nous désignerons par

le mot *destructivité* (destructiveness), terme peu élégant, à la vérité, mais expressif et familier aux Anglais. Nous établirons ensuite l'évidence d'après laquelle nous sommes nous-mêmes disposés à admettre tel penchant et tel organe, et enfin nous citerons quelques faits de la nature humaine, tout-à-fait détachés de la phrénologie, qui pourront rendre un observateur ordinaire capable de juger de la *probabilité* de nos conclusions, bien ou mal fondées. Les observations de Gall et la citation des faits relatifs à l'instinct carnassier, occupent soixante pages du troisième volume, quatrième édition, de son *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier*; mais notre extrait sera nécessairement court et incomplet.

» Voici, en substance, comment il raconte la découverte de l'organe. En comparant attentivement les crânes de plusieurs animaux inférieurs, il remarqua une différence caractéristique entre ceux des espèces carnivores et ceux des espèces herbivores : il plaça les crânes des carnivores horizontalement sur une table; et, élevant une ligne perpendiculaire du trou auditif externe, il trouva qu'il n'y avait qu'une petite portion des lobes postérieurs du cerveau et du cervelet située en arrière de cette ligne. Il poursuivit la même observation sur les crânes des herbivores, et observa que chez la plupart d'entre ceux-ci, cette ligne perpendiculaire s'élevait vers le milieu de la tête, ou du moins qu'une portion considérable de la masse cérébrale se trouvait en arrière. Ensuite il découvrit que dans les animaux carnivores en général, la plus grande saillie du cerveau se trouvait précisément au-dessus du trou auditif externe. Pour prouver ces propositions, il

renvoie à des planches représentant différens crânes, et signale le contraste frappant entre celui de la marmote et celui de la martre, entre celui de l'écureuil et celui de la taupe, entre celui du chevreuil et celui du singe, entre ceux du blaireau, de la loutre, du renard, du chien, du pongo, du papian, etc.

» Gall s'aperçut ainsi que certaines parties cérébrales, situées au-dessus et en arrière de la portion pétreuse du temporal, existent chez les animaux carnivores et ne se trouvent pas chez les herbivores; cette distinction se retrouve aussi dans les oiseaux. Chez les oiseaux de proie, la portion du cerveau en question est fortement développée; tandis que dans les autres espèces, elle est petite, et que la grande masse du cerveau est placée en avant de l'orifice de l'oreille. Pour l'explication de ce fait, il donne une planche du crâne d'un faucon, qui contraste avec celui de la cicogne.

» Pendant long-temps, Gall se contentait de communiquer ces observations à ses auditeurs, sans en faire la moindre application à la phrénologie; il remarquait seulement qu'à l'inspection du crâne, même en l'absence des dents, il était possible de déterminer si un animal appartenait à l'espèce herbivore ou carnivore. Il arriva enfin que quelqu'un lui envoya le crâne d'un parricide; mais il le mit de côté, sans même imaginer que les crânes d'assassins pussent lui être de quelque utilité dans ses recherches. Peu de temps après, il reçut le crâne d'un voleur de grand chemin qui, non content de voler, avait assassiné plusieurs de ses victimes. Il plaça ces deux crânes côte à côte et les examina souvent; chaque fois qu'il le faisait, il était frappé de cette circonstance que, bien que les deux crânes différassent tout-à-fait sous d'au-

tres rapports, ils présentaient une saillie distincte et correspondant immédiatement au-dessus de l'orifice externe de l'oreille. Ayant cependant observé la même saillie sur quelques autres crânes de sa collection, il pensa que ce pouvait être un simple accident que le développement si marqué de ces deux parties sur les crânes des assassins. Ce ne fut donc qu'après un long temps, qu'il commença à réfléchir sur la différence de conformation du cerveau chez les animaux carnivores et herbivores; alors, observant que la partie qui était large chez les carnivores, était précisément la même qui était développée chez les assassins, une question se présenta à son esprit : serait-il possible qu'il existât une connexion entre la conformation du cerveau sus-mentionné et le penchant au meurtre?

« Tout le premier, dit-il, je fus révolté par cette » idée; mais lorsqu'il est question d'observer et de » consigner le résultat de mes observations, je ne » connais pas d'autres lois que la vérité. Appliquons-» nous donc encore ici à dévoiler les mystères de la » nature; ce n'est que lorsque nous connaîtrons les » ressorts cachés qui déterminent les actions des hom-» mes, que nous apprendrons à conduire les hommes.

» Les naturalistes, continue Gall, ont l'habitude » de déterminer les caractères qui distinguent les car-» nassiers, par les dents, les griffes, la forme de l'es-» tomac et des intestins. A les en croire, la confor-» mation de ces parties explique suffisamment l'ins-» tinct qui pousse ces animaux à en tuer d'autres; en » conséquence de cette idée, ils dédaignent de cher-» cher dans le cerveau un organe du penchant au » meurtre. Tous ces instrumens sont mis en harmo-» nie avec la force intérieure plus élevée, mais ils

» ne peuvent pas la faire naître : que l'on donne à » la brebis les dents, les griffes du tigre, sans » changer la disposition de son cerveau, jamais elle » ne sentira une disposition intérieure qui la porte » à attaquer et à tuer d'autres animaux; le tigre » placé au milieu d'une prairie couverte d'herbes en » abondance, mourra de faim plutôt que de se déci- » der à les brouter; l'idiot et l'aliéné, quelque bien » conformées que puissent être leurs mains, ne pour- » ront jamais ni peindre ni bâtir, tant qu'une force » supérieure ne leur donnera pas l'impulsion néces- » saire. Que l'on cesse de confondre les instrumens » d'exécution d'un instinct ou d'un penchant, avec la » force intérieure législative, et l'on se verra forcé » d'admettre un organe particulier pour chaque ins- » tinct particulier.

» Avant de passer aux preuves mêmes, je vais » rendre les naturalistes attentifs à un phénomène » qu'ils ne pourront certainement pas expliquer à » l'aide des dents, des griffes, de l'estomac et des » intestins des carnassiers. Chaque carnassier a sa ma- » nière particulière de tuer sa proie : les uns étran- » glent leur victime, et lui coupent le cou avec leurs » dents; d'autres la frappent dans la nuque, etc. Qui » donc a instruit ces animaux à suivre ces méthodes? » Comment les dents, les griffes, l'estomac et les in- » testins, peuvent-ils déterminer ce genre de mort, » toujours très approprié à la nature de l'animal im- » molé? »

» Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la différence entre les *crânes* des animaux carnivores et des herbivores ; on trouve que la même différence existe entre les *cerveaux* des animaux de ces différentes classes.

Dans la planche de l'ouvage de Gall où sont dessinés les cerveaux du lion et du tigre ainsi que ceux du veau et du kanguroo, les circonvolutions désignées comme organes de la destructivité, existent dans les premiers, tandis qu'elles manquent absolument dans les derniers.

« Je fais observer ici qu'il n'est nullement de rigueur » que l'organe carnassier soit placé immédiatement » au-dessus du méat auditif extérieur. Chez certains » animaux, surtout chez certaines espèces d'oiseaux, » par exemple la cigogne, le cormoran, le héron, la » mouette, l'hirondelle de mer, le martin-pêcheur, » le méat auditif est reculé en arrière, et l'organe de » l'instinct carnassier, placé immédiatement derrière » les orbites, forme une proéminence très bombée sur » les côtés.

» En comparant les crânes d'oiseaux carnassiers » avec les crânes de ceux qui se nourrissent aussi bien » d'animaux que de végétaux, on verra que cette » proéminence est moins saillante chez les derniers, » par exemple chez le canard, les différentes espèces » de grives et chez les fauvettes; elle devient de » moins en moins saillante, à mesure que les oiseaux » ont une préférence plus marquée pour les végé» taux, comme le cygne, l'oie, le gros-bec, le serin » jaune, etc. »

» Ces différences sont expliquées par des planches dans l'ouvrage de Gall.

» Ces caractères distinctifs de développement varient non seulement dans les différentes *espèces*, mais aussi dans les différens *individus*, exactement en proportion du plus ou moins de prédominance de l'instinct carnassier. Par exemple, la portion du cerveau dont

nous parlons est visiblement plus grande dans l'aigle et le faucon que dans la corneille et la pie, plus grande dans le loup que dans le chien, et dans le tigre que dans le lion. En preuve des différences entre les individus, Gall dit qu'il possède une collection considérable de crânes de chats et de chiens, dans la formation de laquelle il a eu particulièrement égard au degré suivant lequel l'instinct carnassier s'était manifesté dans chaque individu, et il établit comme fait positif que chez les chats qui étaient ardens chasseurs, cette région du crâne est décidément plus développée que dans ceux qui se contentaient de recevoir leur nourriture dans les cuisines ou les parloirs. Mêmes remarques quant aux chiens. Ceux qui présentaient un grand développement de cette partie de la tête étaient connus pour poursuivre et tuer avec avidité les souris, les rats, les lièvres et les renards, tandis que ceux qui n'étaient pas naturellement portés à ces chasses n'avaient qu'un petit développement de la partie. Il assure qu'il est impossible à qui que ce soit de faire une collection de crânes de chats et de chiens, en faisant attention à cette différence de disposition, sans être convaincu irrévocablement de la vérité de ces propositions.

» Voilà ce qui en est des animaux inférieurs : ce qui suit a rapport aux faits établis par Gall en preuve de l'existence du penchant et de son organe chez l'homme. Cet organe est situé dans la tête de l'homme, sur le temporal et la partie inférieure de l'os pariétal ; il a à-peu-près deux pouces et demi de haut et un pouce un quart de large. Il est très apparent sur les crânes de deux des complices de Schinderhannes, qui avait commis plus de vingt assassinats. Il était grand sur

un soldat de Berlin qui sentait un penchant irrésistible à commettre des meurtres, et qui, à l'approche du paroxysme dont il s'apercevait, avant qu'il n'eût atteint son plus haut degré, se faisait garroter pour se préserver d'actes de violence. On le trouva fort chez une jeune femme qui avait aidé sa mère à assassiner son père ; chez un jeune homme, à-peu-près idiot, qui avait tué un enfant sans motif, poussé par un penchant aveugle. Il était très fort sur le crâne d'un homme nommé Homme-Dieu, montré par M. Brüggmanns à Leyde. Ce monstre avait précipité un grand nombre de personnes des bords du canal dans l'eau, pour jouir de leur lutte contre la mort. Il était fort encore chez un homme de Brunswick, qui, sans autre motif que le plaisir de tuer, avait commis deux assassinats, dont le second sur un enfant ; ainsi que sur vingt-cinq femmes que MM. Gall et Spurzheim ont trouvées enfermées dans différentes prisons pour infanticide. Il était fort chez un criminel de Francfort, qui fut exécuté après avoir commis deux assassinats ; chez Bouhours, qui assommait ses victimes avec un maillet pour leur voler leur argent ; sur les crânes de tous les assassins qui se trouvent dans les collections de MM. Haberl, Sax, Weigel. Chez Lepebrey-des-Longchamps cet organe était très développé, et celui de la combativité (combativeness) très peu ; cet homme formait le projet d'un assassinat, puis il déterminait par subornation Héluin, plus courageux que lui, à l'exécuter. Chez ce dernier l'organe de l'acquisitivité (acquisitiveness) était large. Un homme nommé Valet avait assassiné sa grand'mère et trois tantes ; et Mercier, sous la promesse d'une somme d'argent, l'assistait en empêchant les femmes de s'échapper,

mais sans porter un seul coup. Sur le crâne de Valet, l'organe de la destructivité est fortement développé ; il n'en est pas ainsi sur celui de Mercier. Sur le dernier, les organes de la combativité, de la circonspection et de la bienveillance sont très petits, tandis que celui de l'acquisitivité est au contraire très saillant. Ces crânes sont conservés au Muséum du Jardin-du-Roi, et Gall en possède les moules. Le crâne d'un nommé Voirin, chapelier, guillotiné à Paris en 1808, pour avoir commis deux meurtres, est extrêmement remarquable. Cet organe est fort développé et saillant. Gall donne un extrait de l'acte d'accusation qui indique l'excessive cruauté de la conduite de cet assassin. Les organes de la bienveillance et de la réflexion étaient très petits. La tête de Dautun, qui avait tué son frère, présente tout-à-fait la même apparence. Le crâne d'un criminel du Tarn, condamné à mort le 21 janvier 1809, pour avoir assassiné son beau-frère, présente un grand développement de cet organe. Le docteur Coutèle raconte les circonstances et certifie que le développement est tel qu'on vient de le dire (*Observations sur la constitution médicale de l'année* 1808, à Alby, deuxième partie, p. 163 et 165). Sur la tête de Madeleine Albert des Moulins, l'organe est prodigieusement développé, et cette femme avait assassiné avec une hachette sa mère, ses frères et ses sœurs. La société phrénologique (d'Édimbourg) possède un moule de ce crâne.

» Gall dit aussi que dans les bustes et les portraits de Caligula, Néron, Sylla, Septime-Sévère et Charles IX, cette partie de la tête est représentée largement développée. Outre cela, Gall cite plusieurs autres cas, mais les précédens doivent suffire comme

exemple de l'espèce d'évidence sur laquelle il s'appuie.

» Nous allons maintenant établir la part d'évidence sur laquelle est fondée notre croyance à ce penchant et à cet organe. Les faits suivans peuvent être vérifiés par toute personne douée d'un esprit de recherche. L'organe de la destructivité est très grand et celui de la bienveillance très petit sur le crâne de Bellingham, qui a assassiné M. Perceval. Les os temporaux s'avancent au moins d'un demi-pouce dans la région de l'organe de la destructivité, de chaque côté, et l'os frontal présente une surface fuyante, correspondant à l'organe de la bienveillance, là où les crânes des individus remarquables par leur bienveillance s'élèvent jusqu'à un demi-pouce ou plus. On peut voir un moule du crâne de Bellingham dans la *Collection de la Société phrénologique*, no. 33. L'organe de la destructivité est aussi largement développé sur le crâne de Gardore, qui accompagnait un pauvre petit colporteur, et qui, au milieu d'un marais, lui cassa le crâne avec le talon de son sabot et lui vola sa pacotille qui ne valait pas vingt shellings. Le crâne même est au no. 59 de la collection de la Société, et les os s'avancent de près d'un demi-pouce de chaque côté de la région en question. Cette région est grande dans Charles Roterham (moule no. 36), qui arracha un morceau de bois d'un treillage, fit sauter la cervelle d'une pauvre femme sur le grand chemin et lui vola quelques objets de très peu de valeur. Elle est grande encore dans le crâne de Hussey (no. 30), de Nisbel (no. 31), et de Lockey (no. 34), qui ont été exécutés pour meurtre. Cet organe et celui de l'acquisitivité paraissent fortement développés sur la tête d'Heaman (no. 15), exécuté à

Édimbourg pour piraterie et meurtre ; ils le sont aussi sur la tête de Robert Dean (no. 18), exécuté pour meurtre d'un enfant sans aucun motif, et sur celle de Mitchell (no. 21), exécuté pour meurtre d'une jeune femme qu'il avait séduite. Sur les têtes de David Haggart (no. 32, crânes ; no. 17, bustes), de Marie Mackinson (no. 31), exécutés à Édimbourg, et de Booth (no. 75), braconnier exécuté à York, tous pour meurtres commis par l'impulsion du moment, il paraît considérablement développé, tandis que sur eux la combativité est aussi très forte.

» Dans tous ces crânes et toutes ces têtes que nous venons d'énumérer, la distance en ligne directe, mesurée au moyen du compas, depuis l'ouverture externe de l'oreille jusqu'au milieu de la surface de la philogéniture sur le crâne, c'est-à-dire à-peu-près un demi-pouce au-dessus de l'apophyse épineuse de l'occipital, est égale à la distance de l'orifice externe de l'oreille à la surface externe de la tête, siége de l'individualité, correspondant à la racine du nez, et *la surface coronale est étroite.* Cela indique une grande prépondérance des organes de l'animalité situés dans la partie inférieure et postérieure du cerveau sur les organes des sentimens moraux et de l'intelligence situés dans les régions coronale et frontale de la tête. D'un autre côté, sur plusieurs centaines d'individus de dispositions douces et intelligens, dont nous avons examiné les têtes, nous avons trouvé que la distance en avant de l'oreille, d'après le mesurage ci-dessus, surpasse la distance qui est en arrière dans une étendue considérable, s'élevant dans beaucoup de cas jusqu'à un pouce ; et, *dans tous les cas*, la surface coronale est grande et ample, proportionnellement à la base et à

la partie postérieure du cerveau. Tous ceux qui désireront mettre ce fait à l'épreuve peuvent faire l'expérience sur les moules des criminels dont nous venons de parler et sur les bustes nos. 1, 3, 11, 12, 26, 27, 29, 32, 36, 37, 38 et 39 de la collection de la Société, les derniers moules étant ceux d'individus vertueux....

» La Société possède les moules des crânes de cinq Caraïbes (nos. 12, 13, 14, 15, 16), nation bien connue pour avoir été une tribu féroce, et chez tous l'organe de la destructivité est extrêmement grand. D'un autre côté, le docteur George Murray Paterson, chirurgien au service de l'honorable compagnie des Indes, dit qu'il résulte de l'examen de trois mille têtes que cet organe est petit dans les têtes des Indous en général, qui sont connus pour être d'une extrême douceur. Sur les crânes de quatorze Indiens (nos. 60 à 73), dont douze ont été présentés à la Société par ce médecin et deux par le sieur Combe de Leith, on trouve le développement de l'organe en question beaucoup plus petit que sur ceux des Européens en général.

» Il y a plusieurs années, Pierre Sommerz fut jugé devant la haute-cour de justice et déclaré coupable d'assassinat commis de gaîté de cœur, dans un état d'ivresse, sur un vieillard avec lequel il s'amusait chemin faisant. Nous avons appris par quelqu'un qui avait eu occasion de connaître les détails du fait, que ce jeune homme avait montré beaucoup de cruauté envers les animaux dans les époques antérieures de sa vie. Nous l'avons vu en prison; les organes de la destructivité étaient très grands. A la campagne nous avons vu un enfant qui, après avoir surveillé les progrès

d'une couvée d'hirondelles, lorsque les petits furent tout-à-fait couverts de plumes, les livra tout vivans, un à un, à la voracité d'une truie, sans autre motif que le plaisir barbare de les voir dévorer. Chez lui l'organe était très fort. Nous avons lu une relation détaillée de ce cas dans le livre manuscrit des rapports de la Société que nous avons trouvé ouvert à l'inspection du public dans la salle de la Société. Dans la collection du sieur Barclay se trouve le crâne d'un nègre qui a commis plusieurs meurtres ; la destructivité y est très grande.

» Jusqu'ici nous n'avons considéré la destructivité que lorsqu'elle agit avec une énergie excessive et sans contrepoids et qu'elle produit des abus de la fonction légitime. Cependant quand la destructivité est dirigée par des sentimens élevés, elle remplit un but utile. La forme suivant laquelle elle se manifeste, quand elle rencontre des obstacles extérieurs, est la passion de la colère. Quand elle est combinée avec la bienveillance ou un sentiment profond de justice, elle donne lieu à une vertueuse indignation, dont une certaine dose est absolument nécessaire à la véritable dignité de l'homme. Rien n'est plus nécessaire, plus convenable à un caractère parfaitement vertueux qu'un juste degré de sévérité et d'indignation contre toute espèce de vice, la fraude, la fourberie et la cruauté. Quand nous sommes témoins de quelque exemple éclatant de ces vices, si nous n'en sommes pas irrités, c'est une preuve d'un esprit vile et méprisable. C'est cette faculté qui donne au caractère la plus grande énergie. Elle imprime une force particulière aux accens du commandement ; tout commandement ainsi exprimé contient en soi une menace : « Faites d'une manière ou d'autre, vous en ré-

pondrez. » C'est une intimation de la volonté de celui qui parle, associée à une autre intimation consécutive exprimée ou implicite, que la désobéissance portera des conséquences fatales ou fâcheuses. Cette faculté est par conséquent éminemment nécessaire aux chefs de sauvages ou de nations non civilisées, et même chez un peuple plus policé, à tous ceux qui sont en position de commander. Autrefois Robert Bruce, et de nos jours Bonaparte (1), ont offert cet organe fortement développé. Le moule du crâne de Bruce est dans la collection de la Société phrénologique (n°. 1), et peut être examiné par ceux qui désirent vérifier notre assertion. La destructivité donne aussi du tranchant au sarcasme et à la satyre et engendre les conceptions d'images terribles, qui deviennent sublimes ou horribles, suivant qu'elles sont revêtues de l'idéalité ou qu'elles sont présentées dans la nudité de leur difformité. Maintenant nous assurons comme un fait positif que nous avons mesuré avec un compas et marqué par pouces et par dixièmes le développement de cet organe sur un grand nombre d'individus, et que nous avons trouvé que l'espèce particulière d'énergie dont nous parlons était exactement en proportion de son volume. Sur plusieurs hommes publics d'un caractère bien connu par exemple, qui ont manifesté cette qualité d'une manière frappante, dont nous avons examiné la tête, mais dont nous craignons de publier les noms, pour des raisons que l'on conçoit bien, nous avons trouvé cet organe fort, et nous n'avons

(1) Cette assertion, en ce qui concerne Napoléon, n'est rien moins que démontrée.

(*Note du Rédacteur.*)

rencontré aucun individu qui manifestât cette qualité avec cet organe petit. Lorsque, d'un autre côté, l'organe de la destructivité est petit et que les sentimens élevés sont puissans, il n'y a pas de feu dans le caractère : c'est une mollesse peu propre à frapper de respect ou à contrôler l'esprit orgueilleux dans les autres, c'est un caractère efféminé qui ne se fait pas sentir dans les contestations de la vie, c'est une tendance à une nonchalente insipidité, faute de stimulant intérieur; et ces caractères sont encore plus marqués si la combativité est petite aussi. Nous avons rencontré, dans la vie privée, de ces individus connus par leur trop de mollesse et leurs dispositions efféminées qui, avec de beaux talens, étaient incapables de se faire comprendre dans le cercle au milieu duquel ils se trouvaient, et dont les efforts ne les emportaient jamais à travers les difficultés de la vie; chez eux nous avons trouvé l'organe en question petit. Ces différences allaient jusqu'au moins un demi-pouce sur chaque organe de la destructivité, ou un pouce entier sur la largeur générale de la tête à travers les os temporaux. »

L'auteur distingue ensuite l'intelligence des sentimens, et remarque que ces sentimens peuvent être exaltés, affaiblis, pervertis, sans que l'intelligence soit dérangée; il cite, d'après Gall et Pinel, des exemples de ce que l'on appelle la manie raisonnante, c'est-à-dire d'individus qui, tout en se livrant à des penchans désordonnés et féroces, conservaient leur intelligence si intacte qu'ils déploraient eux-mêmes leur entraînement et suppliaient qu'on les en délivrât. Il choisit ceux où le penchant à la destructica joue le principal rôle, parce que l'organe qui y correspond

est fortement développé. Ces exemples prouvent sans réplique l'existence à part de cette faculté et de cet organe. Puis il se demande si, dans l'histoire, on trouve des exemples de la manifestation du penchant à la destruction, et Tacite lui en fournit dans un passage relatif aux partisans de Vitellius et de Vespasien, et dans beaucoup d'autres encore relatifs au sac de Crémone, au siége de Jérusalem, à Tibère, Domitien, Néron, etc. Il en trouve encore dans la Saint-Barthélemi, dans les massacres de la révolution française. « Si ces actes, dit-il, en terminant cette revue, n'indiquent pas un penchant à la destruction dans l'homme, nous ne pouvons concevoir quelles actions pourraient le faire ? »

« La jouissance de la cruauté, dit-il plus loin, caractérise même des tribus de peuple, de même que la mollesse et la douceur de caractère en distinguent d'autres, comme les Indous (1). »

Après avoir cité encore un grand nombre d'autres preuves de l'existence dans l'homme de l'instinct carnassier ou penchant à la destruction, il renvoie aux collections de crânes et de moules qui prouvent l'existence de l'organe qui en est le siége, et conclut à la certitude des principes de la phrénologie.

Nous passerons différens articles de moindre importance, tels qu'une *Correspondance entre M. G. Combe et le docteur Barclay*; quelques mots sur le *professeur*

(1) Il en est de même des Égyptiens. Voyez l'ouvrage du docteur Vimont sur l'anatomie humaine et comparée, pl. C, où se trouve la tête d'un Égyptien à côté de celle d'un Européen féroce; l'organe de la destructivité manque absolument dans la première; il est très prononcé dans la seconde. Voyez aussi sa livraison des têtes nationales. (*Note du Trad.*)

Lameran; une analyse des *travaux de Ch. Bell, sur les fonctions des nerfs;* un *dialogue entre un philosophe de l'ancienne école et un phrénologiste;* un apologue fort spirituel, dans lequel une *araignée* représente un métaphysicien et une *abeille* un phrénologiste, et que nous regrettons de ne pouvoir citer. Vient ensuite un article intitulé : *les Ennemis de la Phrénologie* divisés en dix classes, que l'on assimile à différens animaux, suivant leurs caractères, et que l'on désigne par les noms de guêpes, papillons, fourmis, oies, canards, hiboux, perroquets, singes, pourceaux, ânes. Nous ne pouvons non plus analyser la *Lettre* d'une certaine *Cordelia Heartless* (sans cœur), fort étonnée d'apprendre, par la phrénologie, que l'amour qu'elle éprouve pour son futur dépend, non de son cœur, mais de sa tête, et qui exprime cela d'une manière très piquante; non plus qu'un article sur l'*application de la Phrénologie au criticisme*, ni cette *application* même au *caractère de Macbeth*, suivant Shakespeare; nous citerons seulement le passage suivant : « Notre intention est de donner de temps à autre des exemples de ce mode d'application de notre science, en analysant quelques-uns des caractères qui se présentent dans quelques-uns de nos meilleurs tragiques ou romanciers, et nous avons la confiance d'arriver à montrer que ces écrivains qui, dans la peinture des caractères, ont fait preuve de la connaissance la plus profonde et la plus exacte de la nature humaine, sont partout strictement phrénologistes; que des caractères tracés d'après une observation attentive de la nature, peuvent facilement, et dans tous les cas, être traduits en langage phrénologique; et que les écrivains en question ont décrit avec soin les

manifestations de ces facultés, qui nous ont été plus distinctement révélées par la phrénologie; seulement ils ne leur ont pas donné les dénominations phrénologiques. » L'auteur de l'article a choisi précisément le caractère de Macbeth, parce que plusieurs critiques ont soutenu qu'il n'était pas dans la nature; et il réussit à prouver que toutes les actions de cet homme et toutes les contradictions apparentes de sa conduite, s'expliquent par la phrénologie.

Suit une notice sur les *crânes de trois assassins* du Muséum de Dublin, dont on prétendait que la conformation infirmait les principes de la phrénologie, et qui, mesurés exactement, se sont trouvés, au contraire, conformés suivant que l'indiquait cette science.

Dans l'analyse des *Transactions de la Société Phrénologique d'Édimbourg*, nous trouvons une distinction établie avec soin entre le *volume* et l'*activité* des organes. « La *force*, y est-il dit, est une des qualités de l'esprit; l'*activité* en est une autre : un esprit peut être très fort, mais lent; ou très actif, mais non remarquable par sa vigueur; ou bien les deux qualités peuvent être combinées. La force dépend du volume des organes; l'activité peut résulter de la constitution et de l'exercice. La phrénologie donne une mesure de la force seulement : elle indique si un homme est naturellement organisé pour sentir fortement ou faiblement, mais elle ne révèle pas le nombre des pensées ou des sentimens qui peuvent passer dans son esprit dans un temps donné. »

On mentionne aussi honorablement un article de ces transactions sur l'influence utile des organes de la combativité, de la destructivité et de la sécrétivité, ainsi que la relation d'un grand nombre de faits

confirmatifs de la phrénologie par la conformité parfaite du crâne avec les penchans et les qualités des différens personnages, tels que Robert Bruce, Clara Fischer, Gardon, Bellingham, Marie Mackinson, etc.

Dans le prochain Numéro, nous donnerons l'analyse des autres cahiers qui composent le premier volume.

II.

THE

PHRENOLOGICAL JOURNAL

AND MISCELLANY.

Vol. VII. N°. xxviii.—Édinburgh. June 1831.

Article premier. Sur l'influence réciproque des systèmes digestif, nerveux et sanguin.

Cet article est peu intéressant ; il n'a pas un rapport direct avec la phrénologie. Les idées physiologiques qu'il renferme sont des plus connues et des moins contestées. L'auteur commence par démontrer l'influence qu'ont sur le sang la digestion et la respiration, et la grande importance des fluides sanguin et nerveux pour l'exercice des fonctions. Il examine la relation étroite qui existe entre le physique et le moral chez l'homme, et fait valoir la nécessité d'un juste équilibre entre ces deux parties dans l'intérêt de la santé.

Art. ii. Aliénation mentale avec lésion du cerveau.

Une jeune femme à la suite de chagrins domestiques est atteinte d'aliénation mentale; pendant plusieurs mois les autres fonctions conservent leur intégrité. Tout d'un coup le pouls s'élève, un abattement extrême se manifeste, la malade garde un silence obstiné, et se refuse à se laisser saigner. Sangsues aux tempes.

Potion excitante. Le lendemain elle est plus mal, cependant elle répond à quelques questions et se plaint de mal de tête. Morte le soir.

Autopsie. — Rien à la dure-mère. L'arachnoïde est injectée, épaissie, couverte de lymphe coagulable. Les lobes antérieurs du cerveau ont une couleur grisâtre et sont tellement ramollis que la plus légère pression suffit pour les détruire. Le reste du cerveau, à partir de la scissure de Sylvius, et le cervelet sont parfaitement sains.

Cette affection locale du cerveau ne dépendait point de celle de l'arachnoïde; l'inflammation de cette membrane était récente et avait amené la mort. N'est-il pas plutôt admissible que la folie dépendait de la lésion remarquée dans les lobes antérieurs, lésion due aux chagrins éprouvés par la malade?

Art. iii. Sur les fonctions de l'organe de la pesanteur. (Lu à la Société de Manchester, par Rich. Edmonston).

La fonction particulière de l'organe de la pesanteur est d'apprécier le poids des corps et leur pesanteur spécifique; mais il est une autre particularité dans les corps, que cet organe est apte à percevoir, c'est la position d'un objet relativement à son centre de gravité. Si nous considérons, par exemple, un clocher: l'individualité perçoit son existence, l'organe des formes, sa configuration, etc. L'organe de la pesanteur dans ce cas reste-t-il inactif? Non; car pour apprécier la pesanteur spécifique d'un objet, nous devons préalablement reconnaître la matière qui le compose, d'un autre côté, l'anatomie nous apprend que le nerf optique est en relation avec cet organe, comme avec ceux du voisinage, cet organe est donc intimement

uni à la vision, et pour continuer l'exemple cité plus haut, il nous fera apprécier quelle est la position du clocher, s'il est perpendiculaire ou oblique. Les personnes chez lesquelles l'organe de la pesanteur est très développé reconnaissent à l'instant la plus légère inclinaison d'un objet, *et vice versâ;* c'est à lui que certains dessinateurs doivent de tirer leur ligne avec une étonnante justesse. Enfin, dans les lésions de cet organe, le malade voit les objets qui l'entourent inclinés en différens sens. J'ai quelque espérance, dit l'auteur en terminant, que cet organe pourra un jour expliquer par quel mécanisme nous redressons les objets peints renversés sur la rétine.

Art. iv. On répond, dans cet article, à des objections dirigées contre le système des écoles d'enfans, fondées sur le plan de M. Wilderspin, exposé dans un des précédens numéros. Ne connaissant pas ce plan, il serait difficile de juger des objections et des réponses. Nous dirons seulement que des écoles ont été fondées d'après les vues de M. Wilderspin, en Angleterre et en Écosse d'abord, puis dans les Indes-Occidentales et aux Antilles où l'on cherche à instruire la race noire.

Art. v. On annonce la fondation d'une école industrielle dans le comté de Sussex. On y pourvoit à l'instruction intellectuelle et morale des enfans des deux sexes, en même temps qu'on leur fait apprendre un état.

Art. vi. Sur la réforme parlementaire considérée dans ses rapports avec les progrès moraux et intellectuels du peuple.

L'homme étant essentiellement perfectible, l'auteur pense que la réforme parlementaire, par l'extension des droits politiques, donnera à la basse classe de

l'émulation pour sortir de l'état misérable où elle languit. La phrénologie lui en fournira les moyens en l'instruisant; l'instruction seule développera ses facultés morales et intellectuelles en réprimant ses penchans; elle deviendra des plus en plus digne de nouvelles libertés, les préjugés s'effaceront, l'aristocratie du mérite sera la seule reconnue, alors naîtra le bonheur commun, et l'homme se conformera sans effort à la maxime d'aimer lè prochain comme soi-même.

Art. vii. Lettre adressée au rédacteur pour lui rappeler que le docteur Willich, en 1779, admettait que les facultés de l'esprit avaient chacune leur siége dans différentes parties du cerveau. Quant aux passions, il les plaçait dans le cœur, les viscères abdominaux, etc.

Art. viii. Expériences de M. Bouillaud pour découvrir les fonctions du cerveau. (Premier article).

En donnant la traduction littérale du mémoire de M. Bouillaud, le rédacteur fait quelques réflexions sur les secours que ces expériences prêtent à la phrénologie. Ces expériences, dit-il, ont été faites par un élève et un admirateur de M. Magendie; elles sont approuvées et publiées par M. Magendie lui-même, cet implacable ennemi de la phrénologie et qui l'a souvent calomniée. Ces faits ne convaincront-ils pas les plus sceptiques? (Voir le *Journal de Physiologie*, avril 1830).

Art. ix. Sur la perception imparfaite des couleurs.

On sait qu'il existe des individus qui quoique doués d'une excellente vue, sont plus ou moins incapables de distinguer les couleurs. Le cas le plus anciennement connu est rapporté dans les transactions philosophiques, année 1777. C'est celui d'un homme qui ne

distinguait réellement que deux espèces de couleurs, le blanc qui comprenait toutes les couleurs pâles, et le noir, c'est-à-dire les teintes foncées. Cependant, quand les couleurs de la même nuance étaient placées l'une à côté de l'autre, il remarquait bien quelques différences entre elles. De toute sa famille, qui était nombreuse, deux de ses frères seulement offraient la même particularité que lui.

Dans les *Transactions philosophiques*, année 1778, on trouve l'observation d'un individu qui n'avait une idée bien nette, que du jaune et du bleu ; il confondait le rouge avec le vert. Cette imperfection de la vision existant avec une excellente vue était héréditaire dans sa famille.

Le cas de M. Dalton est généralement connu, il est rapporté fort au long dans un mémoire écrit par lui-même. (Voir les *Mémoires de la Société Littéraire et Philosophique de Manchester*. Vol. V. 1798.)

Il reconnut que les sept couleurs résultant de la décomposition d'un rayon solaire au moyen du prisme, se réduisaient pour lui à deux ou trois. Ainsi, le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, lui paraissaient différentes nuances de jaune ; le bleu était perçu par lui distinctement ; quant à l'indigo et au violet, ils ne lui semblaient être qu'un bleu foncé. Il constata aussi que beaucoup de couleurs éprouvaient des modifications plus ou moins grandes suivant qu'il les examinait le jour ou à la lumière artificielle. Pendant qu'il se livrait à ses recherches, M. Dalton trouva, soit parmi ses connaissances, soit parmi ses élèves, une vingtaine de personnes qui offraient la même particularité de vision que lui ; dans ce nombre, il ne se rencontrait pas une seule femme. Il termine son mémoire

en recherchant la cause de ce phénomène, il suppose que chez lui l'humeur vitrée est colorée de manière à absorber certaines couleurs au lieu de les laisser passer.

M. Milne d'Édimbourg perçoit clairement comme tout le monde les formes, l'étendue des objets, mais parmi les couleurs, il ne reconnaît avec certitude que le blanc, le noir, le bleu et le jaune.

M. Tucker, cité dans les *Transactions phrénologiques* de la Société d'Édimbourg, ne distingue parfaitement que le jaune; il confond ensemble les couleurs de nuances semblables.

M. Sloane, cité dans le même ouvrage, confond le vert avec le brun, et quelques nuances du rouge avec le bleu.

M. Scott, membre de la Société Phrénologique, ne peut distinguer le violet du bleu pâle, le rouge du vert, le bleu foncé de la couleur pourpre. (Voir pour d'autres cas le *Journal anglais*).

L'explication donnée par Dalton est une supposition gratuite, tout-à-fait inadmissible. Si nous regardons à travers un verre coloré, nous pourrons toujours distinguer assez clairement les couleurs, et nous ne verrons pas, par exemple, le rouge du même ton que le bleu.

D'autres admettent pour expliquer ce fait, l'absence des fibres de la rétine qui correspondent à telle ou telle couleur, d'autres que la rétine est colorée. On a dit encore que l'œil était insensible à certaines couleurs, comme l'oreille dans quelques cas était insensible à certaines notes; ces explications entièrement hypothétiques sont loin de satisfaire. Les recherches phrénologiques tendent à prouver que cette particularité dépend du peu de développement de l'organe des cou

leurs. Ainsi M. Tucker présente une dépression dans le point de l'os frontal correspondant à cet organe. MM. Milne, Scott et Sloane, dont la Société possède les plâtres, offrent une semblable dépression à différens degrés. Cette disposition s'observait également sur le front d'une personne présentée à la Société Phrénologique de Londres, en 1826, et chez laquelle la connaissance des couleurs était extrêmement bornée.

Art x. Notice sur la vie, les travaux et l'organisation cérébrale de M. Macdonald, sculpteur. Nous ne donnerons ici que la partie phrénologique de cette notice. L'activité et l'énergie de M. Macdonald, dit l'auteur, résultent d'un tempérament nerveux et bilieux. Son large front dénote un esprit vif et profond, et l'on trouve la raison de son talent dans le développement des organes de la constructivité, de la sécrétivité, de l'individualité, des formes, de la comparativité, de la causalité, de l'imitation et de la surnaturalité.

Art. xi. Cas de visions fantastiques.

Un jeune médecin, ayant passé une partie de l'été à voyager, et s'étant abstenu pendant ce temps de tout travail d'esprit, de retour à Édimbourg au commencement de l'hiver, se livra avec ardeur à la dissection et passa ses soirées à classer des objets d'histoire naturelle recueillis pendant ses voyages, travail pénible et minutieux. Peu de temps après ce brusque changement de vie, il commença à éprouver le soir une douleur de tête très forte entre les deux sourcils et au-dessus de l'orbite. Bientôt le sommeil devint agité ; ce jeune homme, réveillé en sursaut, croyait voir autour de lui des objets bizarres, de formes fantastiques, qui disparaissaient quand il cherchait à les considérer et

laissaient à leur place des objets réels. Ces visions durèrent une dizaine de jours et se dissipèrent à mesure que ses occupations devinrent plus variées et moins prolongées : deux mois après, il était entièrement remis. Il reçoit une caisse contenant un grand nombre de plantes ; curieux de les examiner, il y consacre la soirée jusqu'à une heure avancée : la douleur de tête, l'agitation, les visions reparaissent la même nuit. Cette rechute fut un avertissement de cesser ce travail, aussi elle n'eut pas de suite. Ces accidens furent dus sans doute à la sur-excitation de l'organe des formes et de l'individualité, causée par l'examen d'un grand nombre d'objets nouveaux et intéressans.

Art. xii. L'état d'ignorance où se trouve la basse classe, l'incapacité des hommes chargés de l'instruire, le peu de principes certains pour arriver à ce but, ont engagé la Société des Connaissances usuelles aux États-Unis, à publier un journal d'éducation, dont le premier numéro vient de paraître. On y prouve la nécessité d'instruire le peuple pour préserver la société des maux qui la menaçent, pour sauver les libertés du pays ; c'est l'ignorance et la corruption, dit le rédacteur, qui ont plongé sous le despotisme militaire les États de l'Amérique du Sud ; à elles sont dus les crimes de la première révolution française et l'inutilité des efforts tentés dans d'autres pays pour y naturaliser la liberté.

L'éducation en général est mal faite pour les ouvriers ; on se borne à leur apprendre, tant bien que mal, à lire, à écrire et à chiffrer ; on néglige de développer leurs sentimens moraux, on les laisse consumer leur santé et leur force par un travail excessif. Pour les jeunes gens de la classe aisée, la vie sédentaire et

studieuse à laquelle on leur permet de se condamner, ruine leur physique et souvent les tue. C'est ce que prouve le registre d'une Académie qui rapporte, dans l'espace d'un an, la mort de cent vingt-un étudians, tous laborieux et donnant de grandes espérances : on avoue que le travail du cabinet a détruit leur constitution d'abord robuste. Pour remédier à ce dernier inconvénient, on vient de fonder en Pensylvanie l'Académie du travail manuel, où les élèves partagent leur temps entre l'étude des sciences et les ouvrages mécaniques.

Art. xiii. Analyse d'une diatribe insérée dans *la Gazette Médicale*, contre l'ouvrage du docteur Combe sur la folie. Cette plate diatribe, qui n'adresse aux phrénologistes que des injures et pas une bonne raison, est tournée ici en ridicule comme elle le mérite. Que répondre, par exemple à des niaiseries de cette espèce : « La phrénologie, ce véritable fléau, ne » mérite pas d'être examinée sérieusement comme une » science...? Elle tombe d'elle-même, et il ne faut pas » une grande perspicacité pour découvrir le vide de » ses doctrines et leur absurdité... Ce qu'elle construit » dans les airs a de l'éclat, mais ne repose que sur le » mensonge et la fourbe, etc. »

Art. xiv. Suite du catalogue des têtes d'hommes et d'animaux qui composaient la collection du docteur Gall, etc., depuis le no. 275 jusqu'au no. 303.

Art. xv. Le *Journal du Vétérinaire et du Naturaliste* contient, dans son premier numéro, un article sur l'importance de la phrénologie, pour connaître les habitudes et les penchans des animaux, pour savoir les modifier, pour améliorer les races. Il rapporte un fait assez curieux. Il y a, dit-il, une différence remarquable

entre les chevaux d'Asie et ceux de l'Amérique du Sud. Les premiers ne peuvent être dressés à moins qu'on ne les ait pris très jeunes; quand on les prend adultes, ils entrent dans des accès de rage qui indiquent leur naturel, et il est impossible de les dompter. Les seconds, au contraire, s'apprivoisent aisément en quelques semaines; il serait curieux de comparer leurs crânes. Cette différence tient sans doute à ce que les chevaux de l'Amérique descendent d'une race qui a d'abord été soumise à l'homme, tandis que ceux d'Asie ont toujours vécu à l'état sauvage.

Art. XVI et XVII. Bulletin fort sommaire des Sociétés Phrénologiques d'Édimbourg et de Glascow.

TABLEAU *envoyé par* **M.** Georges **Combe** *à la Société Phrénologique de Paris, d'après lequel ce phrénologiste enseigne à apprécier le développement du crâne et à en marquer les organes.*

(Traduction.)

DÉVELOPPEMENT CÉRÉBRAL DE

(*Les mesures indiquent le volume général de la tête.*)

Pouces, etc.

De l'apophyse épineuse de l'os occipital à l'individualité.
De l'habitativité à la comparaison. . . . .
Du trou auriculaire à l'épine occipitale. . . . . .
à l'individualité. . . . . . .
à la fermeté. . . . .
De la destructivité à la destructivité. . . . . . .
De la sécrétivité à la sécrétivité. . . . .
De la circonspection à la circonspection. . . . . .
De l'idéalité à l'idéalité. . . . .
De la constructivité à la constructivité. . . . . . .
Volume du lobe antérieur. . . . .
Portion du cerveau au-dessus de la circonspection. . .
au-dessus de la causalité. . . .
Tempérament.

ORGANES.

(Les termes vont en augmentant : *Très petit, petit, médiocre, assez plein, plein, assez grand, grand, très grand.*)

Nouveaux nos.		Anciens nos.	Nouveaux nos.		Anciens nos.
1	Amativité.	1	19	Idéalité.	16
2	Philogéniture.	2	20	Esprit de saillies.	32
3	Habitativité.	3	21	Imitation.	33
4	Attachement.	4	22	Individualité.	19
5	Combativité.	5	23	Configuration.	20
6	Destructivité.	6	24	Etendue.	21
7	Sécrétivité.	9	25	Pesanteur.	22
8	Acquisitivité.	8	26	Coloris.	23
9	Constructivité.	7	27	Localités.	24
10	Amour-propre.	10	28	Calcul.	27
11	Amour de l'approbation.	11	29	Ordre.	25
12	Circonspection.	12	30	Eventualité.	19
13	Bienveillance.	13	31	Temps.	26
14	Vénération.	14	32	Mélodie.	28
15	Fermeté.	18	33	Langage.	29
16	Justice.	17	34	Comparaison.	30
17	Espérance.	15	35	Causalité.	31
18	Merveillosité.	34			

NOTICES

BIOGRAPHIQUES ET PHRÉNOLOGIQUES.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

BENJAMIN CONSTANT;

PAR M. L. RICHY.

LA Société Phrénologique, en arrêtant qu'une notice biographique serait faite sur les personnages dont sa collection contiendrait le buste ou le crâne, n'a eu en vue que de confirmer ou de redresser les opinions émises par les phrénologistes dans leur anatomie philosophique des organes cérébraux. Des faits positifs, rapprochés consciencieusement, dénotent en effet l'existence d'une faculté fondamentale, d'un instinct propre; ils peuvent être regardés comme l'expression la plus précise et la plus concluante d'une disposition spéciale, d'un penchant particulier. C'est sans contredit le moyen de contrôle le plus complet des doctrines phrénologiques ; c'est le moyen le plus efficace d'éclairer l'application toujours si difficile et souvent si trompeuse des principes de détail enseignés par les anatomistes.

Ces courtes réflexions sommaires m'ont paru nécessaires avant d'arriver à la notice que vous m'avez

chargé de rédiger sur Benjamin Constant, dont nous possédons le crâne moulé sur nature. J'ai voulu établir que dans l'intérêt seul de la science qui nous occupe, j'avais recherché et rapproché certains actes de la vie de ce publiciste célèbre, et que, quelque pénible qu'il fût de reproduire certaines actions peu en rapport avec les qualités éminentes qui le distinguaient, j'avais dû néanmoins les livrer à vos méditations.

Benjamin Constant de Rebecque est né à Lausanne, en 1767, d'une famille française protestante, que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée de s'expatrier. On a publié quelques lettres écrites à sa famille pendant qu'il était encore au collége ; elles sont remarquables, pour cet âge, par un sentiment d'observation délicate et fine sur la société qu'il fréquentait. Plus tard, il a expliqué lui-même une partie du caractère qu'il montra étant jeune ; et nous y trouvons, en peu de mots, l'histoire de sa vie entière dans ce qu'elle eut de plus remarquable.

« J'étais, dit-il, d'un caractère vif, ennemi de toute » injustice, et prenant volontiers, quand je me trou» vais avec des camarades, le parti du plus faible con» tre le plus fort. « Dans ce que vous faites, me disait » alors mon père, il y a du bon et du mauvais : du » bon, parce que cela vous donne une réputation de » générosité qui peut vous être utile ; du mauvais, » parce que vous vous fourrez gratuitement dans de » méchantes affaires, qui retombent souvent plus sur » vous que sur celui qui s'y est engagé le premier. Il » ne s'agit maintenant que de bagatelles, d'être rossé » par un de vos compagnons qui a volé les pommes » que vous n'avez pas mangées, ou que le maître d'une » maison a surpris cassant les vitres, et qu'il aurait

» roué de coups si vous ne vous étiez présenté pour
» les recevoir. Mais, avec le temps, les choses de-
» viennent plus sérieuses. Si, toutes les fois que vous
» apercevrez deux hommes contre un, vous prenez la
» défense de celui-ci, vous vous en trouverez mal, je
» vous en préviens. »

C'est en 1795 seulement qu'il vint en France, où il se lia avec les hommes les plus distingués de cette époque. Sa place fut bientôt marquée parmi les partisans d'une liberté sans anarchie et toute de civilisation; plusieurs opuscules politiques contribuèrent à ramener beaucoup d'esprits à des idées d'ordre et de légalité, dans un moment où le Directoire, sans plan bien arrêté d'administration, était menacé de retomber dans quelques excès du gouvernement révolutionnaire.

Déjà le sentiment de la circonspection, de la prudence, se manifestent chez Benjamin Constant, admis dans plusieurs cercles politiques, par une conduite réservée, bien que courageuse. Son esprit caustique, sa raillerie fine et de bon goût, le servaient admirablement pour déguiser ou adoucir ce qu'il y avait de sévère dans son opposition. Nous avons vu que de nos jours ce furent là les caractères principaux et dominans de sa vie de tribune et de publiciste.

C'est à cette circonspection, dont l'organe est très développé chez lui, qu'il faut attribuer quelques actes de sa vie qui paraissent contradictoires entre eux, comme de s'être prononcé si énergiquement contre Napoléon en mars 1815, lorsque celui-ci revenait de l'île d'Elbe, et quelques jours après, d'avoir accepté de l'empereur les fonctions de conseiller-d'état; mais l'idée principale de Benjamin Constant était l'affran-

chissement du pays, le développement de nos libertés; et il a pu croire que Napoléon, éclairé par ses précédens malheurs, ferait à l'esprit public les concessions qu'il réclamait, et dont il avait un si impérieux besoin.

D'un autre côté, nous observons que chez Benjamin Constant l'organe de la fermeté et de la persévérance est très peu marqué, et qu'il présente justement, sous ce rapport, les qualités contraires si saillantes chez l'abbé Grégoire, dont tous les biographes ont dit que *c'était un homme tout d'une pièce.*

En apprenant que M. de Polignac venait d'être nommé premier ministre, Benjamin Constant, prévoyant la violence avec laquelle le gouvernement chercherait à faire triompher ses intentions anti-libérales, demande à un de ses amis, *s'il est bien prudent de coucher chez soi;* résumant ainsi les pensées qui l'agitaient par la réflexion le plus en rapport avec son organisation.

J'ai dit que ce sentiment de circonspection n'excluait pas le courage, le sang-froid de la force et de l'honneur. On se rappelle la généreuse défense de Wilfrid-Regnault, la chaleur avec laquelle il combattit pour cette victime de nos réactions politiques. Plus tard, âgé et faible, avec une vue voisine de la myopie, nous le voyons venger, à quatre pas, dans un duel, sa dignité personnelle offensée. Le fait suivant prouvera encore l'énergie dont il était capable dans de graves circonstances. Le 27 juillet 1830, Benjamin Constant était retenu sur un lit de douleur, par suite d'une opération récente; quelqu'un lui écrit: « Ami, il se joue ici un jeu terrible, nos têtes servent » d'enjeu; apportez vite la vôtre, car le temps

» presse. » Phrase de cœur, aussi honorable pour celui qui l'écrit que pour celui à qui elle était adressée ! Benjamin Constant se fait porter en toute hâte, à travers les barricades, et appuie ainsi de sa présence les défenseurs de la liberté.

C'est ici le lieu d'observer que, sur sa tête, l'organe de la rixe, celui du meurtre même, ont un développement plus qu'ordinaire, sans avoir pourtant, relativement, la proportion des deux que j'ai déjà cités.

Sa conversation, extrêmement enjouée et piquante, le fit rechercher de toutes les sociétés. J'ai déjà eu occasion de parler de sa causticité ; il me reste à faire remarquer l'étendue qu'occupe sur sa tête la sagacité comparative et la causalité.

Elevé dans les profondeurs des premières universités de l'Allemagne et de l'Ecosse, il possédait également toutes les langues et toutes les littératures de l'Europe. Il unissait, au plus haut degré, la sagacité du premier coup-d'œil à l'opiniâtreté du travail, et il avait acquis, à un degré supérieur, la faculté propre à nos écoles de rendre clairement les idées abstraites. Ses recherches sur les religions et les dogmes qui les distinguent, font preuve de cette disposition intelligente ; ses observations sur les ouvrages attribués à Homère, témoignent de la justesse de son esprit de comparaison. Le travail, qu'on appelle vulgairement *de tête*, était pour lui chose très facile, et il concevait rapidement même les choses qu'il avait le moins étudiées.

Peu porté aux idées religieuses, il ne croyait pas que la religion fût, de nos jours, un moyen infaillible de contenir les masses dans leurs devoirs ; et il préféra toujours les moyens qui donnent aux hommes des

idées d'ordre, d'économie, de travail, à celles qui leur enseignent simplement à éviter le mal, dans la crainte de châtimens futurs, ou à faire le bien, dans l'espoir de récompenses hors de notre nature.

Soit que ce fût chez lui disposition naturelle, l'effet d'un amour-propre qui avait pu être souvent blessé, ou d'une vanité qui n'avait pas été satisfaite au gré de son envie, il méprisait les hommes en général. A quelques exceptions près, il eut plutôt des amis politiques, partageant la même cause, suivant plus ou moins près les mêmes doctrines, qu'il ne rencontra cet échange de cœur, ces épanchemens d'affection qui soutiennent l'existence et en font le charme. L'intimité dans laquelle il vécut avec une femme célèbre, tint plus à des détails ou à des circonstances du monde extérieur, qu'à un besoin de rapprochement des sexes.

Crébillon le tragique recherchait les chiens, depuis qu'il avait appris, disait-il, à connaître les hommes; le même travers, à-peu-près, arriva à Benjamin Constant. Il aimait les chats, et il se plaisait à faire remarquer leurs dispositions pour l'indépendance, et la vivacité avec laquelle ils exprimaient ce qu'ils ressentaient.

Il n'avait de goût pour les richesses qu'autant qu'il les trouvait nécessaires à remplir les besoins de la vie. Nul doute qu'il aurait pu acquérir une fortune considérable par ses écrits, mais il lui aurait fallu travailler et produire, à jour dit, à heure fixe, et il n'aurait pas pu s'engager à se contraindre contre ses dispositions.

Certaines jouissances de la vie n'avaient aucun empire sur lui. On lui parlait, un jour, du plaisir que

donnait la vue d'une riche campagne, du bonheur calme et paisible que l'on trouvait à l'habiter : « Une » feuille dans un verre d'eau, répondit-il, me repré- » sente un lac baignant une forêt, et quand je suis » seul, je me figure être à cent lieues des hommes. »

Il rechercha les chances du jeu pourtant, mais sans croire à des combinaisons qui pussent les déterminer, et il s'y livra quelquefois avec une ardeur incroyable chez un homme aussi occupé. L'organe que M. Spurzheim désigne comme la source du sentiment de l'espérance, est très prononcé sur la tête de Benjamin Constant, et ce serait à l'activité de ce sentiment, à celle de l'organe de la ruse, et au faible développement de l'organe de la fermeté, qu'il faudrait attribuer la passion qu'il a montrée pendant un temps assez long de sa vie.

Un jour il donna à un mendiant une pièce de 40 francs, pour voir quelle impression cette somme ferait sur la figure du pauvre ; mais l'homme s'enfuit, aussitôt après avoir appris que la pièce était pour lui, et Benjamin Constant trouva que cette conduite devait être la plus naturelle aux hommes.

Il avait appris la musique, dans sa jeunesse, comme complément d'éducation ; mais il l'oublia bientôt, et il s'est depuis toujours montré insensible à l'instrumentation, même la plus parfaite. Il était de même sans le moindre goût pour la peinture. Les sciences mathématiques n'entraient pas dans cette tête supérieurement organisée sous tant de rapports élevés. Les arts mécaniques attiraient peu son attention ; il ne concevait pas la manie de construire, ni même la nécessité d'avoir quelque temps l'embarras des ouvriers de bâtiment, pour être mieux logé ensuite.

Vous remarquerez ensuite, Messieurs, que, sur la tête de Benjamin Constant, les organes de la construction, de la musique, le sens des nombres et celui des couleurs, ont un bien faible développement, mais les organes de la phylologie et de la mémoire des mots sont très prononcés ; et Benjamin Constant, dans tous ses écrits, dans tous ses discours, a fait preuve d'une connaissance très étendue de toutes les ressources du langage.

Tels furent, Messieurs, les qualités et les penchans qui distinguèrent la vie de Benjamin Constant. Ses principes de morale, tout-à-fait en rapport avec son organisation, ne lui ont pas fait commettre une action que n'excuserait pas la faiblesse humaine ; sa haute intelligence se trouve complètement expliquée par l'étendue des organes qui y correspondent dans la région frontale, et les amis de la phrénologie seront heureux de reconnaître la justesse des observations consacrées par Gall, et leur rapport avec les actes qui caractérisèrent l'homme justement célèbre que je viens d'analyser.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. L'ABBÉ GRÉGOIRE,

ÉVÊQUE DE BLOIS;

PAR M. DESMAREST.

M. Grégoire, dont la tête, moulée en plâtre, vient d'enricher votre collection, est né en 1750, au village ignoré de *Veho* près Lunéville, mort à Paris, 28 mai 1831. Sa vie, toute au grand jour, se passa dans les luttes de tribune, ou dans la polémique de partis et de sectes.

D'abord curé de village, plaidant pour les juifs, pour l'affranchissement des noirs, et les droits des hommes de couleur; puis législateur républicain, ardent adversaire de la royauté; mais tonnant contre le vandalisme et la terreur; bientôt un évêque, prêchant la tolérance, la liberté des cultes, tenant des conciles; plus tard, un académicien recevant, pendant trente ans, les notabilités philosophiques du monde dans son salon orné d'un grand crucifix, et les quittant pour lire son bréviaire; enfin, et toujours un goût élevé pour les sciences, les lettres et les artistes, avec les mœurs d'un cénobite.

A vingt-trois ans il eut le prix à l'académie de Nancy, sur *l'Éloge de la poésie.* Celle de Metz couronna son

Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs. C'était en 1788 ; ici s'ouvre pour le curé d'Embermeuil une plus vaste carrière.

Député du clergé aux États-Généraux, il passe un des premiers à la chambre du tiers-état. Le premier il prête serment à la constitution civile du clergé. Il est élu évêque de Blois. Mais, quand ensuite les principaux de son ordre vinrent faire abjuration publique des doctrines et du culte catholique, M. Grégoire protesta avec toute son énergie à la tribune ; et un député lui reprocha *de vouloir christianiser la révolution*.

De même, son discours le plus sévèrement républicain, fut contre Louis XVI, qu'il proposa de *condamner comme parjure dès sa fuite à Varennes*. (Juin 1791.) Et le 20 septembre 1792, jour où la république fut décrétée, ses paroles s'emportèrent jusqu'à la détestation des rois et de la royauté. Mais disons aussi que, lorsqu'une populace féroce promena dans la Convention la tête d'un député égorgé au pied de la tribune, ce fut M. Grégoire qui osa proposer contre eux des mesures de rigueur. « *Frapper* vite et frapper » fort, dit-il, est un grand moyen de salut. »

Ainsi enfin le même homme, qui administrait apostoliquement son diocèse ; qui tenait un concile national à Paris, en 1797 ; qui dénonçait des autorités parce qu'elles transféraient au décadi les cérémonies religieuses du dimanche, et auquel on reprocha encore dans l'assemblée de *s'occuper plus de ses fonctions épiscopales que de ses devoirs comme législateur* ; le même évêque, dis-je, ne cessa de défendre, dans les plus grandes crises, les savans dénoncés et les prêtres persécutés, de poursuivre l'intolérance et l'obscuran-

tisme. Ses rapports multipliés relevèrent les diverses parties de l'instruction publique, rouvrirent les sociétés savantes. C'est à lui qu'est due la création du *Bureau des longitudes* et du *Conservatoire des arts et métiers*.

J'ai dû, par cet abrégé des biographies amies ou ennemies, vous montrer que le trait distinctif de M. Grégoire fut le *caractère religieux*. Ses nombreux écrits le confirment, ainsi que l'exercice, non seulement des devoirs, mais encore des pratiques les plus minutieuses de son culte.

Un second trait qui n'est pas moins saillant, c'est sa persévérance imperturbable dans toutes ses doctrines et ses actes, parmi les vicissitudes de tant d'orages et de réactions, où les meilleurs esprits eurent à faire des sacrifices à la paix publique. Pour lui, loin de fléchir sur quelque point dans cette lutte d'un demi-siècle, on l'a vu, à ses derniers jours, provoquer lui-même le combat corps à corps, en appelant près de son lit de mort, des prêtres dont l'esprit et les principes n'étaient pas les siens : il leur demandait les secours spirituels. Lui, patriarche de l'église constitutionnelle, et à peine entré dans celle du concordat, pouvait-il, sans nulle concession de son côté, attendre ces secours du clergé de la Restauration ? Aussi, prévoyant un refus, il se les était assurés d'avance de la part d'une main amie, qui en effet les lui prodigua, selon les rites, les formes et tout le cérémonial qu'il exigeait avec scrupule, non par un motif de vanité, comme il prend soin de le déclarer, mais à cause de son caractère pontifical ; et précisément ses adversaires lui contestaient la pureté et l'intégrité de ce caractère ?

Enfin, Messieurs, outre un sentiment supérieur de

bonté et une abnégation constante de tout *amour-propre*, que les amis de M. Grégoire s'accordent à lui reconnaître, je vous signalerai surtout cette pureté de mœurs, cette chasteté si intacte qu'on ne peut la comparer qu'à la perpétuelle innocence d'un enfant. De là, la clause expresse et réitérée dans ses codiciles, *pour que son corps ne fût enseveli que par des hommes ;* et le docteur portugais Constancio, qu'il consulta un des premiers sur sa maladie, attribue à une si sévère abstinence, le *sarcocèle* qui a miné, avant le temps, cette constitution robuste.

Il faudra voir si la conformation cérébrale est en rapport avec ce grand fait constaté par toute sa vie, et je dirai presque par sa mort (1).

---

(1) La tête de l'abbé Grégoire qui fait partie des bustes de la société, est dans un parfait rapport phrénologique avec les qualités de cet illustre évêque.

SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS.

DEUXIÈME SÉANCE ANNUELLE DU 23 (1) AOUT 1832.

SALLE SAINT-JEAN, A L'HOTEL-DE-VILLE.

La séance est ouverte à trois heures précises. Un nombreux auditoire se presse dans la grande salle Saint-Jean : il est composé en partie de dames, et en partie de savans, d'artistes et de gens du monde attirés par la curiosité ; on aperçoit sur le bureau une collection de moules de têtes en plâtre ; ils sont partagés en deux séries : d'un côté sont les têtes d'hommes éminens par leurs facultés supérieures, par leurs qualités morales et intellectuelles, et présentent toutes un superbe développement des parties antérieures et supérieures du crâne ; de l'autre sont les têtes d'idiots et de criminels, voleurs ou assassins ; toutes celles-ci offrent une dépression ou une étroitesse remarquable des parties frontales, et une forte saillie des portions latérales inférieures et postérieures. On distingue parmi les premiers, les bustes de Foy, Benjamin Constant, Casimir Périer, Laplace, Walter Scott, Lamarque et celui de Gall, le fondateur de la science. Parmi les autres sont les moules de Chevalier, Boutillier, Lecouffe, Saint-Clair, etc.

M. de Las Cases fils, vice-président, indique dans un dis-

(1) La Séance devait avoir lieu le 22 août, jour anniversaire de la mort de Gall, mais la salle Saint-Jean ne s'est pas trouvée libre ce jour ; c'est pourquoi la Séance a été remise au lendemain.

cours d'ouverture, quelques applications de la phrénologie à l'économie politique. Après lui, M. Casimir Broussais, secrétaire-général, lit un compte-rendu des travaux de la Société Phrénologique pendant l'année qui vient de s'écouler; puis M. Foissac fait une démonstration et une application des principes généraux de la phrénologie.

M. Appert cite ensuite une foule de faits curieux observés dans les prisons, et desquels il résulte que le sort des condamnés mérite d'être amélioré, et que la phrénologie doit servir de guide dans cette œuvre de réforme. Enfin, M. Lacorbière lit une notice sur Bigonnet, ancien membre du conseil des Cinq-Cents, qui apostropha si vivement Bonaparte, au 18 brumaire.

Tous ces discours ont été écoutés avec le plus vif intérêt et couverts d'applaudissemens.

Voici le Programme du Prix de Phrénologie pour 1833.

PROGRAMME

DU

PRIX DE PHRÉNOLOGIE

POUR 1833.

La Société Phrénologique de Paris décernera, dans sa *Séance annuelle du 22 août* 1833, un Prix au meilleur Mémoire sur le sujet suivant :

ÉLOGE DE GALL.

« La Société demande un discours scientifique; Messieurs les concurrens devront s'attacher à exposer exactement l'état de la science phrénologique d'après les ouvrages de Gall, et à apprécier la valeur des objections, rectifications et additions principales qui y ont été faites. »

Les Mémoires, écrits en français ou en latin, devront être

remis, *franc de port*, au secrétaire-général, M. Casimir Broussais, *rue de l'Université*, *n°*. 25, avant *le* 1er. *juillet* 1833, terme de rigueur.

Les Manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée sur un billet cacheté, joint à l'ouvrage, et contenant le nom de l'auteur.

Le Prix est de la valeur de 500 francs.